"Que par la propagande efficace de la presse, les exhortations vivantes de la parole . . . chacun s'emploie donc à améliorer dans les limites de la justice et de la charité, la condition économique du peuple."

Lettre de Pie X sur l'action catholique.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

"Pour ne pas qu'il y ait danger que des intérêts supérieurs soient abandonnés aux vues et aux intérêts des particuliers, il faut qu'il se publie une presse indépendante et catholique".

PIE X dans sa lettre sur le Sillon.

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

9664 avenue Jasper — Téléphone 4702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. II. — EDMONTON, ALBERTA, LE 21 NOVEMBRE 1929. — No. 2.

Des craintes imaginaires

Un journal quotidien de langue anglaise de Saskatoon, le "Saskatoon Star Phoenix", a publié le 14 novembre, un article intitulé "An Imaginary Menace". J'en donne quelques tranches, dans l'impossibilité de traduire ce long article.

"Un protecteur vigilant de nos libertés en Saskatchewan a trouvé une nouvelle menace à la paix, à la prospérité et au bonheur. On tente, paraît-il, de faire de nous des bilingues. La preuve de cette conspiration est manifeste. Le récent rapport de la commission fédérale de la radiodiffusion fut imprimé dans les deux langues: l'anglais et le français. On a vu l'apparition de bons postaux bilingues, et des règlements bilingues de ce ministère ont également été publiés. Ces faits déconcertants sont approuvés en vertu de la théorie que le gouvernement, qui faisant pénétrer le bilinguisme en dehors du Québec, doit inclure la Saskatchewan dans ses activités."

L'auteur de l'article ci-dessus dit ensuite qu'il faut avoir une imagination très féconde pour croire à la possibilité du français mis en Canada sur un pied d'égalité avec l'anglais. Il se reporte au recensement de 1926 et il constate que 60 pour cent de la population de la Saskatchewan ne connaît d'autre langue que l'anglais et à peine plus d'un demi de un pour cent se sert exclusivement de la langue française. Le rédacteur du Saskatoon Star, en veine de commentaires sur notre compte, dit le nombre de personnes de langue française dans la province-mère et il demande si nous avons le droit de supprimer les textes français à des personnes dont la langue maternelle et officielle est le français:

"Pour ce qui est des Anglo-canadiens qui imaginent une conspiration, ils devraient être reconnaissants de l'occasion qu'ils ont d'apprendre quelques bribes de la langue de Victor Hugo et devraient cesser de dire qu'on les a forcés de l'apprendre. Personne, et tout particulièrement un Canadien, ne s'est jamais trouvé plus mal de connaître quelque peu la langue maternelle de Sir Georges Cartier, et de Sir Wilfrid Laurier."

Voilà qui part d'un bon naturel. Nous remercions le confrère de son attitude intelligente et toute canadienne. Il rabroue amicalement les peureux, les tenants de l'influence impérialiste outrancière, ceux qui voient l'Empire ébranlé dans sa base dès qu'un quidam parle autre chose que la langue anglaise. Il diminue **sciemment** le prestige du bilinguisme pour ne pas effrayer les corbeaux orangistes.

La situation présente

Nous ne sommes nombreux dans nulle province de l'Ouest canadien. Les raisons on les connaît. Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial québecquois ont toujours fermé l'oreille aux demandes de ceux qui auraient voulu venir s'établir sur la terre de l'Ouest. Les dirigeants du Québec avaient la crainte puérile de dépeupler leur province et le gouvernement fédéral ne s'est jamais ému du départ en masse des plus anciens citoyens canadiens. Au contraire, nulle faveur pour ces derniers mais, depuis vingt ans, une attention constante pour les immigrants à qui on a offert les meilleures terres arables du pays.

Mais revenons à la Saskatchewan. Sur une population totale de 807,737, chiffre indiqué par le recensement de 1926, nous sommes 47,030 citoyens de langue française. C'est peu, mais tout de même un peu plus que le chiffre que laisse entendre le "Saskatoon Star". La plupart d'entre eux ont tenu à apprendre la langue anglaise tout en conservant précieusement, jalousement sous tous gouvernements quelque sectaires qu'ils soient parfois, et leur langue française et leur foi ancestrale. Ils ont, de par la constitution fédérale, le droit de recevoir les documents fédéraux émanant des ministères en leur langue; **même s'ils comprennent l'idiome de la majorité.** C'est, nous le répétons, droit constitutionnel et naturel.

Le bilinguisme en progrès

Le correspondant du Star de Saskatoon craint que l'on impose le bilinguisme aux gens de langue anglaise. Mon ami, quittez ce souci; remisez bien loin cette peur fantômatique qui a dû vous être inspirée par l'Orange Sentinel ou le Freedman de Saskatoon. Non les Canadiens de langue française veulent préserver leur parler ancestral, non seulement au foyer, mais dans tous les rouages gouvernementaux où il jouit de droits imprescriptibles; ils ne songent nullement à l'imposer à qui que ce soit.

Nous comprenons que, si notre langue maternelle est refoulée pudiquement au foyer, si elle perd du terrain à l'école, si elle n'a pas droit de cité au parlement fédéral, elle sera bientôt un souvenir du passé. C'est la loi qui régit toute langue vivante. Dans tout pays bilingue, les deux langues officielles sont mises sur un pied d'égalité, au prétoire, au parlement, dans les écoles, partout enfin où le bilinguisme doit l'être.

Depuis quelques années, nous avons obtenu le timbre-poste bilingue; le dernier rapport de la commission royale de la radiodiffusion était également bilingue. Bref, le bilinguisme a gagné du terrain malgré de vives oppositions. Nos amis anglo-canadiens sont bien disposés en général.

Crainte puérile

Il y a quelque chose d'irrésistiblement comique de constater avec quelle vigilance pieuse, constante, une majorité si forte se défend contre une petite poignée de catholiques de langue française. Cependant, malgré de nouveaux coups portés contre nous, notre vitalité s'affiche plus forte que jamais. Aucune minorité de l'Ouest canadien n'est décidée à se coucher lâchement pour mourir. Personne encore ne veut délibérément, chez nous en Alberta, et c'est un même sentiment au Manitoba et en Saskatchewan, commettre l'insigne lâcheté d'abandonner sa langue maternelle. Les lâches seuls renient leurs ancêtres, leur parler, expression de leur âme nationale, véhicule de leurs plus intimes pensées.

Un gouvernement sectaire a pris le pouvoir en Saskatchewan, en faisant appel au préjugé et aux passions. En spéculant sur l'ignorance de la masse, il a pu gagner des votes. Il faut tout de même que la raison du droit et de la justice soit bien forte pour qu'elle trouble la conscience d'une si forte majorité.

Un appel à l'union

La conclusion à tirer de cet article du Star de Saskatoon, c'est que le public nous connaît mal et qu'il a besoin d'être informé par les journaux. Que le Star continue à dissiper les préjugés à notre endroit.

Et puis que la minorité franco-canadienne de la Saskatchewan reste unie dans la revendication de ses droits, qu'elle réfléchisse à cet avertissement de Mgr L. A. Pâquet:

"Il s'est trouvé, parmi les nôtres, des voix assez fausses et des plumes assez traîtresses pour diriger contre les champions désintéressés de notre race les coups qu'elles eussent dû réserver aux persécuteurs eux-mêmes ou à leurs associés et à leurs complices. Tant que sévira chez nous cet esprit de parti absurde et néfaste, l'organisation, si ardemment désirée de toutes nos forces catholiques n'offrira que peu de chances de succès. **On demandera volontiers aux autres la rupture de leurs attaches politiques.** Mais le jour où il faudra rompre soi-même ces liens, le partisan se réveillera et imposera silence aux revendications du chrétien."

M'est avis que le gouvernement de la Saskatchewan s'il est viable, reculera devant la mise en exécution de son programme comme l'a fait le gouvernement Ferguson d'Ontario pourtant plus sérieux que celui d'Anderson.

L'oppression du faible pour le fort, en plein vingtième siècle, répugne à tout cerveau normalement conformé. Les nôtres furent unis en Saskatchewan dans le passé. Qu'ils continuent de l'être jusqu'au jour du triomphe final. Que leurs chefs continuent de croire comme nous que "mieux vaut, cent fois, ne jamais tenir un rôle public que prostituer sa plume, sa parole et son talent,

BRIÈVETÉS

PAR NOTRE FAUTE

Nous protestons souvent contre nos droits lésés dans tel ou tel domaine mais n'arrive-t-il pas que nous ayons à reporter contre nous cette anomalie, à blâmer notre éternelle apathie, notre inconcevable et inexplicable laisser aller?

En voici une nouvelle preuve. Quelqu'un de nos connaissances achète de l'assurance-feu dans une compagnie française et il spécifie son désir de recevoir une police française. Quelques jours s'écoulent et il reçoit avec surprise une police et tous les documents attachés en langue anglaise. Il signale amicalement la chose à l'agent et réponse est reçue "que depuis vingt ans qu'il est dans l'assurance de tous genres c'est la première fois que pareille demande lui est faite." A-t-on besoin d'aller plus loin pour trouver la cause de bien des vexations dont nous sommes victimes, de bien des mépris criants que nous subissons avec une passivité renversante? Quelques semaines passent encore; la même personne a l'occasion de discuter de cette affaire avec le président de la compagnie en question. Notre informateur a alors appris "que si tous nos compatriotes voulaient se donner la main pour accorder leur patronage à certaines institutions, que ces réclamations justes seraient considérées." On accorderait bien volontiers l'émission de polices françaises. Sa compagnie et bien d'autres sans doute se feraient plaisir de s'exécuter, mais avec la rarissime demande actuelle cette concession serait trop onéreuse.

N'est-ce pas le temps de répéter "si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre ou d'en faire mettre"?

Quand vous assurez votre vie ou vos biens, insistez pour que l'on vous donne une police française, en conformité avec les lois de la province.

—x—

LE NOM DE CE PONT

On sait qu'un nouveau pont sera construit à Montréal reliant Longueil à la métropole. Il sera terminé cet automne, selon les journaux.

Ce pont n'est pas encore baptisé et l'on a suggéré pour lui le nom de Cartier.

Pourquoi pas? N'est-ce pas pas le nom du découvreur du Canada? De plus ne préparent-on pas à Montréal et à Québec de grandioses fêtes pour commémorer le quatrième centenaire de la prise de possession de la terre canadienne par Cartier, navigateur malouin, au nom du roi de France? Cartier fut sans doute le premier homme de race blanche à mettre le pied sur l'ile de Montréal.

Nous ne voyons pas pourquoi ce nom ne rallierait pas tout les suffrages et pourquoi le ministre de la marine ne baptiserait pas le nouveau pont du nom historique de Cartier, fondateur et découvreur de notre pays.

Il y a assez de noms géographiques anglais dans la province de Québec, que des compagnies nouvelles venues ont imposé comme en terre conquise. Aux sociétés nationales québecquoises de remporter cette victoire et nous applaudirons du fond de l'Ouest canadien. Que Québec garde son cachet historique, l'empreinte de son passé. Ce sera pour elle une grande source de revenus grâce au tourisme, qui veut du nouveau, du jamais vu.

—x—

CE DROIT D'ELIGIBILITE

Le Soleil, organe officiel du parti libéral dans le Québec, écrit, en marge de la récente décision du conseil privé, à l'effet que dorénavant les femmes seront éligibles au sénat, les commentaires suivants:

"En somme, il n'y aurait, entre Ontario et Québec, qu'une différence de degré, au point de vue féministe: là-bas, on a accordé une franchise féminine dont les femmes ne veulent guère se prévaloir; ici, on a refusé la franchise féminine justement parce que les femmes ne désirent pas s'en servir. C'est un peu bonnet blanc et blanc bonnet. Seulement, Québec a eu plus de logique: notre province ne donne pas dans les mouvements inutiles.

Il n'y a à l'heure actuelle qu'une femme-député, Mlle Agnès McPhail, et pourtant déjà nombreuses sont celles qui sont allées offrir leurs services au peuple souverain et le peuple souverain les a renvoyées à leurs foyers, aux oeuvres sociales qui réclament des coeurs dévoués, des âmes prêtes à aider à l'émancipation bien comprise de la femme, à l'amélioration de son sort dans l'industrie, où elle souffre tant des conditions de travail.

Il devient oiseux de répéter que la femme n'est pas inférieure, mais que son rôle est différent, que la scène de ses activités ne saurait être la même que celle de l'homme, à moins de changer la nature des sexes et ce sera assez difficile, croyons-nous.

Le progrès moderne n'a pas encore atteint ce stage.

R.L.

Le Dr Robert-Charles Wallace, président de l'Université de l'Alberta, prononcera un discours lors d'un banquet qui sera offert aux délégués de l'Union des Municipalités organisé en notre ville pour les 20, 21 et 22 novembre. Le banquet aura lieu à l'hôtel Macdonald. Le premier ministre Brownlee, Son Honneur le maire Bury d'Edmonton et Son Honneur le maire Osborne de Calgary adresseront également la parole.

L'actualité sous la loupe

UN JUBILE D'ARGENT

Au début du siècle présent, on sentait un peu partout, au Canada français, le besoin d'un renouveau intellectuel et moral, d'une reviviscence du sens national, faussé par la politique de parti. L'A.C.J.C., née de tous ces multiples désirs de réaction, vit le jour en 1904.

Elle célèbre donc cette année son vingt-cinquième anniversaire de fondation. Dans un pays où tant de fondations se sont faites sans lendemains réalisateurs, où tant de journaux et de revues splendides sont morts avant d'avoir rempli leur programme, il est opportun de dire que l'Association catholique de la jeunesse a eu un grand mérite et ce fut de durer, de durer malgré les sarcasmes dont on l'a entourée pendant longtemps, malgré le dédain dont on récompensait ces jeunes, soucieux d'un idéal moral très élevé, d'une ambition patriotique très fervente: celle de donner à notre race la place sienne.

Les années ont passé

Les aniversaires se sont succédé et les mêmes résolutions se confirmaient. Depuis la date de mon entrée dans cette association jusqu'à celle de ma sortie, j'ai souvent entendu dire que l'A.C.J.C. n'avait rien produit; et depuis que j'en suis sorti, je ne cesse d'entendre cette même réflexion, faite par des ignorants. Pourtant, si j'ouvre les yeux et si j'indique quelques-uns des anciens membres à ceux qui veulent impartialement étudier la réussite de cette oeuvre de formation, ils croiront avec moi que son effort pour former des hommes n'a pas été vain. Lacerte, président de l'Association d'Education au Manitoba, n'est-il pas un ancien président du comité régional manitobain de l'A.C.J.C.? Les membres suivants de l'Exécutif de l'Association d'Education furent de l'A.C.J.C.: L. P. Gagnon, Léon Bruyère, Camille Fournier. La direction suprême de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est entre les mains de Guy Vanier, un ancien président de l'A.C.J.C. A ses côtés, on voit un autre ancien président de l'A.C.J.C.: Elzéar Beaupré, dont une des soeurs, religieuse des Soeurs Grises, fait tant de bien quelque part à Saint-Albert, dont un autre des frères, le Père Beaupré, O.M.I., est aumônier du comité régional de l'A.C.J.C. au Manitoba. Continuons, puisque les mots ne suffisent pas à provoquer la conviction en l'efficacité d'une oeuvre.

On voit, parmi les anciens membres, Eugène l'Heureux, directeur du Progrès du Saguenay, Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, qui occupa un poste identique à l'A.C.J.C. pendant de si longues années. Et ailleurs, Aimé Parent, O. Hamel, etc. J'arrête ma nomenclature: elle serait très longue et j'en oublierais trop.

L'Association d'Education du Manitoba puise au sein de l'A.C.J.C. ses meilleures et plus militantes recrues. L'A.C.F.C. en Saskatchewan, inquiète de ce que sera demain, conseille par son chef vaillant, Raymond Denis, et par le Patriote, la formation de cercles de l'A.C.J.C., partout où la chose est possible. Deux cercles sont déjà en existence.

En effet, qui tiendra le drapeau de la race demain, quand ceux qui le défendent à l'heure actuelle ne seront plus, ou qu'ils auront, sous le poids de la fatigue ou comme tant d'autres sous les coups de la critique perfide, renoncé à l'action nationale?

Deux cercles vivent donc en Saskatchewan, une huitaine au Manitoba.

En Alberta, nous n'avons d'un cercle de collège, lequel ne donne qu'une idée bien imparfaite de ce que peut être un cercle, composé de jeunes gens pouvant accorder plus de temps à l'action. Je ne dis pas ceci pour diminuer en rien le rôle de ce cercle, son importance. J'en sais la nécessité, mais tous les cercles de collège se ressemblent forcément et l'action ne saurait, sous peine de saper la discipline du collège, en dépasser de beaucoup les murs. La formation est plutôt intérieure et ce n'est pas facteur négligeable. On parle d'un cercle au Juniorat Saint-Jean. Nous le souhaitons de tout coeur.

Quand l'Association des Instituteurs Bilingues aura consolidé ses cadres, quand ce ne seront plus exclusivement les mêmes qui seront à la tâche, quand l'Association des Anciens Elèves du collège des Jésuites aura pris son élan, peut-être sera-t-il possible d'obtenir qu'un R. P. Jésuite dirige un cercle de l'A.C.J.C. extra-collégial? Nous préparerions ainsi pour demain une pépinière de chefs, ayant communauté de pensée, d'idéal et d'action. Cela viendra en son temps. En attendant, disons ce que vaut l'A.C.J.C., les espérances que nous mettons en elle, les services qu'elle peut rendre à notre groupe albertain.

Peu importe le nom que nous donnerons à nos oeuvres de formation; ce qui est indispensable, c'est d'en posséder quelques-unes qui produiront les hommes d'énergie et les femmes de coeur, dont le Canada français a besoin pour continuer son ascension. L'Alberta est la province où cette action nationale s'est le moins fait sentir et cela s'explique par l'absence de collèges pendant longtemps. Les conditions changent, sont déjà changées. C'est à tous ceux qui sont déjà sortis de nos maisons d'enseignement qu'il incombe de ramasser le drapeau qui ne doit pas tomber.

L'Acadie emprunte depuis quelques années déjà à l'A.C.J.C. son programme de foi, de fierté nationale. L'Alberta devra en venir là avant longtemps.

Un voeu

Après les grandes fêtes qui viennent de se clore à Montréal, l'A.C.J.C. doit prendre une expansion plus grande, une vigueur nouvelle et rayonner pour le plus grand bien de la religion et de la nationalité d'un bout à l'autre du Canada français. Fasse le Ciel que la fondation de cercles de l'A.C.J.C. ne retarde pas trop en notre province car l'A.C.J.C. serait la première à en souffrir et par suite la race tout entière en notre province.

FAMILIAS.

M. J. C. Buckley candidat libéral dans Athabasca

Un avocat de Saint-Paul est choisi comme candidat libéral aux prochaines élections fédérales.

M. J. C. Buckley, avocat de Saint-Paul, est choisi comme candidat libéral pour le comté d'Athabasca aux prochaines élections fédérales. Un enthousiasme indescriptible a salué la mise en nomination de M. Buckley et les autres candidats à la convention se sont ralliés à la candidature de l'élu.

L'hon. Charles Stewart, M. L. A. Giroux, M.P.P., et M. Jos. Deschênes furent parmi les orateurs.

On a voté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'hon. Jas. A. Robb. On a également endossé la requête de l'association libérale de Saint-Paul à l'effet qu'un nouveau bureau de poste soit construit en cet endroit.

Il fut aussi question du prolongement des lignes ferroviaires dans le nord, d'une immigration choisie et de la construction d'une ferme avicole au Lac Froid.

Recevra-t-on ces Mennonites ?

On demande à l'Alberta de se charger d'une partie de ces miséreux.

A cause du chômage assez considérable qui sévira cet hiver, le premier ministre Brownlee a annoncé que le travail serait donné d'abord aux plus anciens résidents de l'Alberta et qu'en conséquence, le gouvernementt s'objectera probablement à la venue d'un certain nombre des Mennonites qui attendent en Russie la permission de s'installer au Canada. Cette déclaration a été faite à la suite d'une conférence tenue entre quelques représentants du gouvernement albertain et l'évêque Toews, représentant des Mennonites.

L'évêque Toews dit que de 6,000 à 10,000 Mennonites ont quitté leurs fermes, à cause des conditions économiques et surtout à cause des divergences religieuses avec le gouvernement allemand.

La mairie d'Edmonton

M. J. A. Clarke, ex-maire d'Edmonton et ancien membre du conseil de ville sera peut-être candidat à la mairie pour 1930, suivant l'opinion courante, après une réunion tenue dimanche soir dernier au théâtre Rialto, réunion où M. Clarke fut le principal orateur. L'auditoire lui demanda de porter son nom à la candidature à la mairie. M. Clarke a alors annoncé qu'il tiendrait quelques assemblées cette semaine, dans les diverses parties de la ville et que, si la population semble favoriser sa candidature, il la posera. Sa décision sera connue dimanche prochain. Le lieu et l'heure de la réunion seront annoncés.

M. Gerald V. Pelton, Conseil du Roi et l'un des principaux membres des Fils Natifs du Canada, sera candidat à la mairie d'Edmonton. Il ne se présente sous aucune étiquette particulière, mais il représente les citoyens en général. Il a l'intention, s'il est élu d'étudier la question de l'eau.

Jusqu'ici, quatre candidats sont sur les rangs, avec la possibilité d'un cinquième, en la personne de M. J. A. Clarke. Ce sont: MM. Gerald V. Pelton; J. M. Douglas, C.G.A.; l'échevin James East, ouvrier; et Wm A. Gunn, représentant la Société des marchands détaillants.

DES MANIFESTATIONS GRANDIOSES A L'OCCASION DU JUBILE D'ARGENT

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française célèbre par de grandes fêtes le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.—Délégués nombreux.—Parade de huit mille jeunes gens.

Quiconque aurait dit la semaine dernière au rédacteur de la Survivance qu'il aurait pu voir le défilé de l'A.C.J.C., entendre quelques discours prononcés à l'occasion des fêtes et lui-même parler en cette occasion, aurait certainement passé pour un rêveur. C'est pourtant l'immense bonne fortune que nous avons eue, ayant dû nous rendre à Montréal pour affaires pressantes.

Il y a déjà vingt-cinq ans que cette association de jeunesse catholique vit au Canada français, qu'elle oriente les jeunes hommes, futurs chefs de la race. qu'elle leur inculque de solides convictions religieuses, qu'elle leur enseigne la foi nationale, la fierté de leurs origines, l'ambition de travailler à sortir nos compatriotes de la voie de l'indifférentisme et de l'apathie.

Le congrès s'est ouvert samedi soir à la salle Saint-Sulpice, rue Saint-Denis par un discours de M. Joseph Dansereau, président général de l'A.C.J.C. qui a parlé de l'"Action catholique au point de vue individuel."

Le R. P. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., vint d'Ottawa saluer la jeunesse catholique organisée. M. Anatole Vanier, avocat, adressa aussi la parole. Il y eut concert et S. G. Mgr Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, prononça une allocution bienveillante.

Dimanche matin les jeunes entendirent la messe à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes et communièrent.

A onze heures, il y eut grand'messe dite par le R. P. Robys, S.J., l'un des fondateurs de l'A.C.J.C. et le sermon de circonstance fut prononcé par l'archevêque de Montréal, S. G. Mgr Gauthier.

8,000 jeunes défilent

Spectacle unique, qui laissera à ceux qui l'ont vu un souvenir inoubliable. Ils étaient là, quatre vingts groupe de cent jeunes gens marchant au pas militaire. Les affiches indiquaient quel groupe défilait. Les cercles de l'Acadie, (Nouvelle-Ecosse), du Manitoba, et même Grandin d'Edmonton, étaient représentés dans le défilé. Oui, les cartes-affiches de la région d'Edmonton et celle de Saint-Boniface furent vues par des yeux de l'Alberta.

Parade joyeuse, digne. composée de jeunes tenant à faire honneur au Pape Pie XI, de qui une demi-douzaine de bustes figuraient au défilé.

Toutes ces fanfares, ces groupes de jeunesse, ces groupements d'anciens entrèrent au complet dans la salle du manège militaire.

Les officiers de l'A.C.J.C. faisaient escorte à cet incomparable évêque, Mgr Courchêne, que la jeunesse vénère comme un maitre, un guide, un chef, et qui mieux est encore un ami depuis longtemps.

Il est impossible de traduire la vision dont le regard fut plein pendant quelques moments, lorsque S. G. Mgr Couchêne entra dans la salle du manège. Les acclamations retentirent, les applaudissements crépitèrent. Du haut d'une estrade, S. G. Mgr Courchêne adressa la parole à la foule immense qui l'écouta avec ferveur, de même que M. l'avocat Adélard Leduc et le président-général de l'A.C.J.C.

Le soir un banquet réunit au Viger les anciens et les membres actuels de l'A.C.J.C. De nombreux discours furent prononcés dont deux, entre autres, soulevèrent les applaudissements de l'assistance. Ce furent ceux du Dr Lacasse, sénateur, et du jeune Roch Pinard, tous deux anciens membres de l'A.C.J.C.

Au cours de la journée de lundi, des séances d'études furent tenues. Le Dr Leblanc de Pubnico, N.E., vint adresser la parole et M. Rodolphe Laplante, directeur de la "Survivance", en fit autant.

Le congrès se termina le lundi soir par un discours de M. Henri Bourassa, député de Labelle et directeur du "Devoir", et par un discours non moins sympathique de S. G. Mgr Langlois, évêque de Valleyfield.

LE SANCTUAIRE DE LA BONNE SAINTE ANNE, AU LAC SAINTE-ANNE, SERA RECONSTRUIT

Une année aura bientôt passé depuis que le feu a détruit le vieux sanctuaire de la bonne sainte Anne, au Lac Sainte-Anne. Le désastre eut lieu le 2 décembre de l'hiver dernier. Ce fut vraiment un désastre, car pas la moindre chose ne fut sauvée ni de la bâtisse, ni du mobilier, qui valait autant que la bâtisse, et pour comble de malheur, il n'y avait pas un sou d'assurance.

Une question se posa aussitôt: Allait-on reconstruire? ou allait-on abandonner la mission du Lac Sainte-Anne? Cette mission est une petite mission, qui, en plus de quelques familles blanches, ne se compose que d'une quarantaine de familles métisses, et d'une réserve indienne. Abandonner la mission, on y pensa, mais il répugnait un peu d'exprimer cette pensée tout haut, pour plusieurs raisons.

Abandonner la mission du Lac Sainte-Anne, c'était abandonner une mission qui a été la première mission du pays, au Nord et à l'Ouest de la Rivière Rouge, c'est-à-dire de Winnipeg. Au Lac Sainte-Anne, les premiers missionnaires ont fixé leur première résidence, et la première église fut bâtie sous la direction de la bonne sainte Anne. Un jour un de ces vieux missionnaires se trouvait debout sur le bord du lac, et son regard plongeant sur cette immense et belle nappe d'eau, qu'est le lac Sainte-Anne, il leva la main, et fit un geste, le geste qui chasse les démons; au-dessus des eaux il traça le signe de la croix, puis se tournant vers ses néophytes qu'il venait d'évangéliser et de baptiser, il leur dit: "Ce lac que jusqu'ici vous avez appelé le lac du diable, désormais vous l'appellerez le lac Sainte-Anne, et cette mission qui vient d'être établie, la première du pays, sera la mission du Lac Sainte-Anne". Depuis lors, c'est-à-dire depuis plus de 80 ans, deux prêtres séculiers, et vingt Oblats, ont passé successivement, et du Lac Sainte-Anne ils sont partis pour faire rayonner leur apostolat toujours davantage et toujours plus loin, et fonder de nouvelles missions. Au Lac Sainte-Anne, le Père Lacombe a fait ses premières armes, s'essayant à cette vie de missionnaire, qui devait être si longue, si belle et si fructueuse; dix ans plus tard il allait fonder la mission de Saint-Albert. Au Lac Sainte-Anne, a commencé l'apostolat de ces Soeurs-Missionnaires par excellence, qui sont les Soeurs Grises, et dont l'immense champ d'action s'étend maintenant jusqu'à Aklavik, sur la mer glaciale; elles ont d'abord passé trois ans au Lac Sainte-Anne avant d'aller s'établir à Saint-Albert, puis à Edmonton, puis dans tout le Nord jusqu'aux glaces polaires.

On dira peut-être que ce ne sont là que des considérations sentimentales; soit, mais est-ce que le sentiment n'a pas sa juste place un peu dans toutes les questions.

Du reste il y eut une autre considération, qui, à elle seule, pesa, dans la balance d'un poids plus lourd que toutes les considérations précédentes, c'est qu'au Lac Sainte-Anne il y a un pélerinage, établi depuis 40 ans en l'honneur de la bonne sainte Anne, et dont le succès a été grandissant chaque année. Il y a 40 ans, et après 40 ans d'existence, il fut déjà question de l'abandon de la mission du Lac Ste-Anne. Un missionnaire, le Père Lestanc, alors supérieur de la mission de Saint-Albert, et membre influent du conseil épiscopal, était en faveur de l'abandon. Ce n'était pas assez que Saint-Albert ait hérité du Lac Sainte-Anne dans la personne de son fondateur et dans celle des Soeurs Grises, il fallait encore la faire disparaître. Ainsi pensait le bon Père Lestanc, mais sainte Anne était là, qui veillait, et qui attendait l'occasion de manifester sa volonté. Cette occasion se présenta bientôt. Le Père Lestanc eut la permission d'aller en France, et là, en bon Breton qu'il était, il ne manqua pas de se rendre dans le plus célèbre sanctuaire du monde, dédié à sainte Anne, et qu'on appelle Sainte-Anne d'Auray. C'est là que sainte Anne l'attendait. Le vieux missionnaire était tout joyeux d'aller saluer celle qu'il était allé saluer si souvent dans ce même sanctuaire, au temps de sa jeunesse, mais il fut bien mal reçu. Arrivé là, il ne pouvait plus prier, la prière expirait sur ses lèvres, il lui semblait que la bonne sainte Anne détournait la tête, et ne voulait plus l'écouter, quand tout à coup il entendit comme une voix qui lui disait intérieurement: "Pourquoi veux-tu abandonner mon sanctuaire de l'Ouest canadien?" Le bon Père comprit, il fut ému par ce reproche, et il ne retrouva le calme qu'après avoir promis non seulement de renoncer à son projet d'abandonner la mission, mais de travailler à son maintien par l'établissement d'un pélerinage. L'année suivante, revenu au Canada, le Père Lestanc, à la tête de 40 de ses paroissiens de Saint-Albert, se rendait en pélerinage, au Lac Sainte-Anne. Aujourd'hui, c'est par milliers qu'on compte les pélerins qui s'y rendent chaque année.

La non-reconstruction du sanctuaire aurait entraîné l'abandon de la mission, et l'abandon de la mission aurait entraîné l'abandon du pélerinage. On ne pouvait faire cela sans consulter sainte Anne, et la façon dont certaines difficultés d'un certain genre ont été aplanies nous ont été un signe que sainte Anne voulait rester dans la place qu'elle s'est choisie il y a plus de 80 ans par l'établissement d'une mission, et 40 ans plus tard par l'établissement d'un pélerinage, en son honneur.

Restait cependant une difficulté à résoudre: tous ceux qui connaissent la place savent que le prêtre n'a pour vivre au Lac Sainte-Anne d'autres ressources que le revenu du pélerinage, et dans ces conditions comment se lancer dans des dépenses assez considérables qu'entraînera la construction du sanctuaire? C'est alors que les sollicitations et les encouragements à reconstruire nous sont venus un peu de tous côtés; on nous disait: "Ce n'est pas là une oeuvre, qui intéresse une paroisse seulement mais qui intéresse toutes les paroisses, spécialement les paroisses d'Edmonton, et de tout le Nord albertain. Nous pouvons nous désintéresser de la construction d'une église dans une paroisse voisine, c'est l'affaire de nos voisins, mais pour le sanctuaire de sainte Anne, où de toutes les paroisses nous aimons à nous rendre pour y aller implorer de la grande et bonne sainte des faveurs temporelles et spirituelles, c'est autre chose, c'est notre affaire à tous. Notre église paroissiale est notre première église, mais nous considérons le sanctuaire de sainte Anne comme notre seconde église. Demandez, et nous sommes persuadés que personne ne vous refusera une généreuse contribution. "C'est confiant dans ces encouragements, venant s'ajouter à toutes les considérations, qui militent en faveur de la construction, en même temps qu'approuvé par l'autorité diocésaine, que nous venons solliciter votre contribution; nous le faisons d'abord par la voie du journal, nous le ferons ensuite par d'autres voies, que sainte Anne nous inspirera.

Déjà les travaux sont commencés, ils continueront de bonne heure, au printemps prochain, et nous espérons qu'ils seront achevés pour le pélerinage, à la fin de juillet. Avec de profondes fondations en ciment, qui dépasseront le sol de trois pieds, la bâtisse sera en bois à l'intérieur, et en briques à l'extérieur; il y aura un soubassement, où les pèlerins pourront se confesser, entendre la messe, et communier, en cas de trop grande affluence à l'église, et même se réfugier, en cas de mauvais temps; ce soubassement servira aussi d'église en hiver pour les gens de la place.

Je voudrais que sous forme de contribution soit pour le bois, soit pour le ciment, soit pour la brique, soit pour la main-d'oeuvre, le sanctuaire de la bonne sainte Anne soit bâti avec des sacrifices faits par amour pour elle, je veux dire que votre contribution aille jusqu'au montant où elle représente vraiment un sacrifice de votre part; vous comprenez que cela varie selon les conditions d'un chacun. Le plus petit sacrifice sera le sacrifice d'une brique, qui coûtera 10 cents, naturellement ce sacrifice

Des gens paisibles

Gens paisibles nous fûmes, sommes et resterons, malgré la vague maudite que l'on pourra diriger contre nous. Nous en avons vu bien d'autres. Confiants dans la Providence et dans ses insondables desseins, nous sommes certains qu'elle n'abandonne jamais les minorités qui ont mis en Elle leur foi, qui l'on priée avec amour, qui ont imploré sa protection.

Que l'on nous opprime aujourd'hui et nous aurons demain

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Chronique féminine

Sa première frayeur

Bébé a quatre mois et demi. C'est encore un tout petit bébé, mais déjà elle sait gazouiller, jaser, mouvoir ses membres, reconnaître les visages de son papa et de sa maman; enfin, je veux vous faire savoir que Bébé, si petite qu'elle soit, est quelqu'un.

Ce matin-là, Bébé se prélassait dans sa petite baignoire, remuant pieds et mains, faisant jaillir l'eau tout autour d'elle, secouant sa petite tête lorsque les gouttelettes l'atteignaient au visage, souriant d'aise de sentir sa petite puissance. Les bébés semblent déjà posséder ce besoin très humain de dompter quelque chose et le triomphe leur arrache de petits cris de joie.

Pour l'instant, Bébé examinait donc à tour de rôle les images peintes sur la baignoire et ses petites mains qui reposaient au fond de l'eau. Une frénésie de mouvement la reprit après quelques secondes de calme et, d'un coup, le petit nez plongea dans l'eau. Bébé s'aperçut bien vite que l'effet de l'eau était tout autre dans son nez que sur ses mains. L'instinct de conservation et le bras de sa maman la remirent aussitôt sur son séant. Et Bébé d'éternuer, de grimacer et, en fin de compte, d'éclater en cris, en soupirs, en sanglots, et de s'accrocher de toute son énergie aux vêtements de sa maman. Le bras sauveur retint pourtant Bébé dans sa baignoire et des paroles rassurantes eurent raison de cette grosse frayeur.

Pauvre cher Bébé, peut-être bien souvent encore devras-tu te heurter à des mésaventures semblables avant d'apprendre où est le danger. Et lorsqu'enfin tu l'auras appris, peut-être te croiras-tu assez de force pour le dompter et le mépriser et la vie t'opposera de nouvelles rebuffades. Aujourd'hui, tu ne vis que du moment présent. Tes chagrins d'hier, pas plus que l'incertitude de demain ne déparent ton sourire pur. Ton esprit, qu'il est pourtant si charmant de voir s'ouvrir, gardera peu à peu la mémoire des événements et bientôt tu comprendras qu'un lien unit tous tes jours, qu'aujourd'hui est fait de bien des conséquences du passé et qu'il prépare l'avenir. Et là, je le crains bien, ton sourire se teintera de gravité, car tu sauras que les dangers matériels et physiques ne sont pas les seuls ni les pires à craindre. Tu sauras qu'il faut redouter bien davantage encore ceux qui menacent l'esprit et le coeur. Puisses-tu garder toujours la première crainte du mal qui se lèvera dans ton âme, puisses-tu être devant le danger courageuse et brave, mais n'être ni téméraire ni présomptueuse et chercher en toute confiance l'appui de notre Mère spirituelle. Ne sois toujours, entre ses bras, qu'un tout petit bébé confiant et désarmé et je défie bien le mal de te rejoindre là.

Si tu pouvais comprendre et qu'on te dît maintenant que les mamans deviennent plus tard impuissantes à protéger les enfants, tu refuserais certainement de le croire. C'est pourtant hélas, vrai, mais une protection plus puissante te défendra si tu le veux et c'est à celle-là que ta maman te remet.

GERMAINE.

Entretien sur le mariage

Une histoire vécue

(Suite)

Dans tous les cas, dit une autre fervente "du mariage avant tout", je veux un jeune homme bien mis . . . Evidemment: propre, soigneux, ayant de l'ordre; mais c'est parfait et ça ne coûte pas plus cher. Mais prenez garde, cet Adonis tiré à quatre épingles, a les mains bien fines et bien blanches; cependant dans le creux de la main ne lui pousse-t-il pas un poil? Est-il bien laborieux? Que je vous plaindrais de tomber entre les mains d'un paresseux. Si le travail est le père de toutes les vertus, l'oisiveté est la mère de tous les vices. L'oisiveté est appelée "l'oreiller du diable", parce que sur l'oisiveté, le diable peut sommeiller à son aise; inutile de tenter un paresseux, il tombera de lui-même; car, disait Franklin, il est aussi impossible à un paresseux qu'à une poche vide de tenir debout. L'oisiveté induit les riches à tous les vices, et les pauvres à tous les crimes. Que votre ami soit bon tant qu'il voudra, s'il est paresseux, il se gâtera infailliblement; car, pour être vertueux, il faut être actif et fort; pour être vicieux, il suffit d'être faible et lâche. On est vicieux que parce qu'on n'a pas le courage d'être vertueux.

BONENFANT.

(A suivre)

S. S. Pie XI reçoit S. G. Mgr O'Leary

Rome.—S.P.A.—S. G. Mgr J.-H. O'Leary, évêque d'Emonton, a été reçu vendredi par le Pape, qui s'informa des détails de l'administration du diocèse d'Edmonton et accorda une bénédiction à toutes les ouailles de Mgr O'Leary.

Sa Sainteté a aussi reçu en audience un groupe d'étudiants du collège canadien, qui furent présentés par M. l'abbé Bastien.

Pour être heureux en ménage

Une recette!

Mettez d'abord dans un bocal
Deux ou trois livres d'espérance,
Puis vous y joindrez un quintal
De petits soins, de complaisance,
Une mesure de bonté,
Un quarteron de confiance,
A discrétion de la gaîté,
Quatre cents pots d'obéissance.
Cinq ou six livres de douceur,
Et, crainte de monotonie,
Ajoutez à la bonne humeur
Deux livres de bonne folie.
Quant au sel, n'en mettez qu'un grain,
Car si vous passiez l'ordonnance,
Au lieu d'une once, il faudrait bien
En mettre deux de patience.
Cuire le tout à petit feu,
D'une chaleur bien soutenue.
Qu'amour et amitié tous deux
Vous ne perdiez jamais de vue.
Vous obtiendrez par ce moyen
Une pâte très tendre, bien durcie,
Dont la dose, chaque matin,
Suffit pour embellir la vie.

M. S. Marion au Club Canadien

M. Séraphin Marion, M.A., L.Ph., de l'Université d'Ottawa, et docteur en littérature de l'Université de Paris, fut l'hôte et le conférencier du diner organisé par le Club Canadien au Macdonald, mercredi, le 20. M. Marion était professeur de français au collège militaire de Kingston, avant de prendre sa situation actuelle aux archives canadiennes. Il a écrit plusieurs volumes dont "Pierre Boucher" et "Relations des voyageurs français". Il a traité, mercredi, de "La coopération française et anglaise dans la Confédération." Nous en reparlerons la semaine prochaine.

Nos bons vieux

(Spécial pour la "Survivance")

Antoine, lève-toi donc, monsieur le curé va venir pour me confesser.

Quoi . . . (Le vieux est un peu sourd).

Lève-toi, que je te dis, il se fait tard . . .

Tard, il est rien que cinq heures du matin et notre bon curé dort encore pour le sûre . . .

Ah . . . ces hommes, dispute la vieille, ces hommes quand c'est vieux, ça ne pense qu'à dormir . . .

Lève-toi, t'auras bien le temps de dormir quand tu seras mort, faut songer à notre âme avant . . .

Et, docile, par accoutumance le bon vieux se lève . . .

Bien sûr qu'il ne faut pas être en retard pour monsieur le curé, ensuite il y a l'examen de conscience, et la bonne vieille n'est pas trop sûre de n'avoir pas laissé sa langue manquer de charité au sujet de Mme Chose, dernièrement, alors qu'à deux ou trois vieilles amies, on se parlait à coeur ouvert et à générosité fermée.

A six heures, bien toilettée, la vieille se regarde avec une coquetterie, qui ne meurt pas, chez les femmes, se disant qu'en dépit de son âge, il y a bien des jeunes qui lui envieraient ses couleurs fraîches.

Ensuite, mais oui, un chapelet pour la bonne sainte Anne, en attendant que monsieur le curé arrive . . . vers huit heures.

Le bon vieux baille, il a fumé sa pipe, il a médité sur la solennité de la visite du pasteur, brossé ses habits, bien sûr pour être convenable . . . mais il est vieux et sa conscience est bien tranquille . . . les hommes, n'est-ce pas, ont, chacun le sait, la conscience un peu élastique . . . et tout le monde sait que fumer engourdit la mémoire . . .

Or, tandis que la bonne femme prie pour ses péchés, et surtout ceux de son mari, tout doucement, ne sachant plus si la prière vient de la terre ou du Ciel, le Vieux s'endort, rêvant que saint Pierre lui ouvre les portes du Paradis.

ROSEAU-FLEURI.

NEUF BONNES CHOSES A SAVOIR POUR LES MENAGERES

1.—Le sel fait tourner le lait; par conséquent, en préparant les bouillies ou des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'à la fin de la préparation.

2.—L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruit; versez l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire, afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il est nécessaire.

3.—Le jus des tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouilles du linge et des mains.

4.—Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

5.—L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

6.—La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser. Enveloppez un morceau de cire dans un chiffon, et quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cette espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.

7.—Une solution d'onguent mercuriel, dans la même quantité de pétrole, constitue le meilleur remède contre les punaises; à appliquer sur les bois de lit ou contre les boiseries d'une chambre.

8.—Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durci par l'humidité, et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

9.—Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

UN INCIDENT QUI A EU DE L'ECHO JUSQU'EN EUROPE

Lors de sa visite à Ottawa, le premier ministre britannique, M. Ramsay MacDonald, avait fait une plaisanterie d'un goût douteux, dans son grand discours qui fut irradié à travers tout le Canada.

La plaisanterie, qui mettait en cause un Ecossais catholique, fut relevée par un prêtre d'Ottawa.

Voici ce qu'en dit la "Croix" de Paris sous le titre: "M. MacDonald rabroué par un curé canadien":

Le Canadien, laïque ou ecclésiastique, n'entend pas qu'on se livre à des facéties au sujet de sa religion, même si l'on n'y apporte aucun parti pris d'hostilité.

M. Ramsay MacDonald vient d'expérimenter l'effet de cette juste susceptibilité.

Vendredi, dans une réception où le Premier anglais, particulièrement en verve, voulait mettre un enjouement qui ne lui est pas ordinaire, il choisit comme sujet de plaisanterie un trait de la "rapacité" des Ecossais.

Mais pour faire avaler la pilule à ses compatriotes protestants, il mit en scène un catholique:

"Cet Ecossais, fervent catholique, habitant loin de toute chapelle ou église, devait dépenser 6 shillings chaque dimanche pour se faire conduire à la messe en voiture. Comme il voulait en avoir pour son argent, il s'enivrait régulièrement chaque samedi pour avoir l'occasion le lendemain d'approcher le prêtre catholique et d'obtenir de lui l'absolution."

Ce n'est pas très spirituel, et même si nous ne prenions en considération la haute fonction de M. MacDonald, nous dirions que c'est complètement idiot. De la part d'un autre homme qu'un premier ministre, cela valait tout au plus un haussement d'épaules dédaigneux.

Venant de M. MacDonald, la calembredaine fut très mal prise par les Canadiens.

En chaire, à l'église Sainte-Thérèse, d'Ottawa, le R. P. Dowd a protesté contre les paroles du premier ministre britannique qui sont, a-t-il ajouté, une insulte pour la moitié du peuple canadien qui appartient à l'Eglise catholique.

Questionné au sujet de la protestation du R. P. Bowd, le premier ministre britannique a déclaré:

—Je n'ai certainement pas voulu blesser les catholiques. Je croyais les gens moins susceptibles.

On croit . . . On croit . . .

Les "gens" eux, croyaient, au Canada, qu'un personnage arrivé aux plus hautes fonctions doit montrer du tact en toutes circonstances.

PETITS POEMES

LES MAMANS

Sous les caresses maternelles
Nous grandissons dans un doux nid,
Impatients d'avoir des ailes
Pour voltiger vers l'infini . . .
Les méchants ingrats que nous sommes,
Semeurs de terribles tourments
A peine sommes-nous des hommes,
Nous faisons souffrir les mamans!

Joyeux bambins, chers petits anges,
Changés vite en petits démons,
Gazouillez comme des mésanges,
Vos gais propos, nous les aimons . . .
Mais, comme nous faisions naguère,
Quand défilent nos régiments,
Ne parlez jamais de guerre,
Car ça fait pleurer les mamans!

Lorsque vous serez dans la vie,
Livrés à vous-mêmes, un jour,
Sans défaillance et sans envie
Luttez pour vivre à votre tour . . .
Et si le soir met en déroute
Les fiers espoirs de vos romans,
Ne quittez pas la droite route,
Car ça fait pleurer les mamans!

Puis, redoublez de gentillesse
Lorsque leurs cheveux seront blancs;
Pour mieux égayer leur vieillesse,
Redevenez petits enfants;
Entourez-les de vos tendresses.
Soyez câlins, soyez aimants:
Ne ménagez pas vos caresses . . .
Ça fait tant plaisir aux mamans!

Théodore BOTREL.

PETIT GARÇON PLEIN DE LOGIQUE

Une élégante personne, derrière un comptoir, vient de lui donner des bonbons. L'élégante personne porte un veston, une chemise à col, une cravate, des cheveux courts, légèrement bouclés. Elle a un teint clair et des mains fines. Le petit garçon l'examine, prend les bonbons et dit:

—Merci!

—Merci qui?

—Je ne sais pas!

—Comment tu ne sais pas?

—Non. Est-ce que vous êtes un monsieur ou une dame?

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

La Campagne canadienne

par ADÉLARD DUGRÉ, S.J.

Croquis et leçons

Quarantieme mille

17 (Suite)

Bientôt les vieux sentirent la fatigue et se retirèrent en se plaignant de leurs mauvaises jambes. D'autres les remplacèrent, puis d'autres, jusqu'à ce que le violonneux changeant brusquement d'allure, attaqua une gigue des plus endiablées.

"C'est cela, criait-on, la **Ronfleuse**, joue la **Ronfleuse!**"

Le violon, rapide et saccadé, imitait une sorte de ronflement percé de cris aigus, comme le bruit d'une toupie qui **dort.** Du coup, Moïse sauta au beau milieu de la salle. D'entendre le violon, disait-il, les pieds lui plus rester assis. Il jeta dans l'air de petits cris de joie, comme pour émoustiller le violonneux, et une lutte d'endurance commença. Le jeune Livernoche, qui avait été dans les chantiers, vint lui faire vis-à-vis. La danse partit à fond de train, légère et variée, avec des croisements de pieds, des glissements sur le sol, de grands sauts en cadence, de brusques changements de position. Moïse y ajoutait des attitudes bizarres, des contorsions et des grimaces qui avaient le plus grand succès.

"Voyez-moi ça, disait Baptiste, ils ne portent pas à terre!

—Rien que de temps en temps." Après quelques minutes, celui-ci répéta ses deux cris de joie, frappa du talon deux fois de suite et se laissa choir sur un siège, à bout de souffle et tout en nage.

Cette scène de folklore ne se prolongea que peu de temps, puis on chanta de vieilles chansons. Les jeunes ne dansèrent pas, les danses anciennes leur étant inconnues, les danses nouvelles leur étant interdites. De sa fenêtre, Fanny avait suivi la danse, elle était même descendue jusqu'au milieu de l'escalier pour voir les danseurs. Revenue à son observatoire, sous la nuit ravissante, elle se sentit envahir peu à peu par d'obscurs souvenirs et de vagues impressions. Une sorte de mélancolie s'appesantissait sur son âme dans ce milieu si nouveau pour elle, si éloigné de ce qu'elle avait connu jusqu'ici. Elle songea à ses amies qui, en ce moment, se divertissaient sur quelque plage, voguaient sur les mers ou parcouraient les continents, à madame Nesbitt, partie pour l'Europe, à Mme Taylor, qui devait être à Banff, dans les rocheuses canadiennes, aux Gorman, aux Bayliss, aux riches maisons d'été. Quelle différence entre leurs vacances et les siennes! Etait-il possible que tout ce monde ne fût plus le sien désormais et que la pauvreté dût imposer des limites à ses habitudes de jouissance?

Elle compara ses soirées ordinaires, celles qu'elle connaissait depuis son enfance, à celle qu'elle achevait, puis elle frémit à la pensée des projets de François. Rester ici, dans ce milieu, avec ce monde, toute sa vie, c'est cela que son mari lui imposait. Ce qui jusqu'ici avait fait la trame de son existence désoeuvrée, ce qui lui paraissait constituer l'essence même du bonheur sur terre, l'argent à dépenser, les plaisirs bruyants, une société remuante et voyageuse, tout cela serait à peu près fini et son avenir, désormais, ce serait ce qu'elle avait là tout à côté. Le plus qu'elle pût espérer, ce serait la société des dames sages avec lesquelles elle avait parlé, pendant deux heures, de choses presque sérieuses. Cette pensée lui fit mal au coeur et elle porta vers le large ses yeux qui se voilaient. Puis soudain elle se prit à rire nerveusement, tant une pareille blablable.

"Si cette moqueuse de Marjorie me voyait ici, ce soir!" se dit-elle en pensant à l'une de ses amies . . .

Et François, lui, semblait s'amuser en bas. Elle distinguait parfois son rire et sa voix: il paraissait être d'une humeur qu'elle lui avait rarement connue. Depuis son arrivée, elle découvrait en lui un homme nouveau. Il avait retrouvé une gaieté d'enfant, une aisance avec tout le monde, une familiarité joyeuse avec ses neveux et ses nièces, des plaisanteries, le rire surtout, autant de caractéristiques de l'homme heureux qu'il ne manifestait guère auparavant.

Fanny vit bien qu'il se plairait au Canada, lui. Elle comprenait maintenant que, pour s'éviter la peine de se créer une situation aux Etats-Unis, pour avoir la satisfaction de revenir parmi les siens, son mari la sacrifierait sans peine, elle et ses enfants. Car c'était bien cela, ils étaient sacrifiés, ils devraient cesser d'être ce qu'ils avaient été jusqu'ici, pour adopter des habitudes canadiennes, dans un

Et dans la nuit la pauvre femme sentit qu'elle pleurait. Elle pleurait sans savoir précisément pourquoi; elle pleurait d'ennui comme pleure une pensionnaire de couvent qui vient de quitter la maison paternelle; elle pleure comme tout être faible subitement mis en face des dures réalités de la vie; elle pleurait comme pleurent les malheureux et les désabusés, qui voient l'effondrement inattendu de tout un passé cher ou d'un rêve longtemps caressé.

Vraiment, se disait-elle, qu'était-elle venue faire ici? Pourquoi s'y était-elle laissée entraîner? Ce n'est pas pour finir sa vie au Canada qu'elle avait épousé le Dr Barry, c'était pour vivre aux Etats-Unis. Elle l'avait préféré à tant d'autres parce que, croyait-elle, plus que les autres il pourrait la rendre heureuse, lui donner un rang enviable dans la société américaine. Maintenant, cette alliance devenait un obstacle à la réalisation de tous ses désirs. Si elle avait su . . .

Et alors une pensée qui, depuis quelques semaines, lui venait fréquemment comme une son esprit: s'il convenait à François de s'établir aux Trois-Rivières, cela ne lui convenait pas du tout, à elle; s'il pouvait s'y habituer sans le moindre regret, elle ne s'y résignerait jamais, elle; s'il était resté Canadien au fond de l'âme, elle resterait toujours, elle, Américaine de goûts, d'habitudes, de tempérament. Il y avait donc entre eux une irréductible incomptabilité de sentiments et de caractères. Et alors, quoi? S'ils ne pouvaient plus se rendre heureux mutuellement, s'ils devaient nécessairement se rendre la vie insupportable, si François ne pouvait plus demeurer aux Etats-Unis et si elle ne pouvait pas demeurer au Canada, il n'y avait qu'une chose à faire, se séparer. Pareil dénouement n'était pas rare dans leur milieu; on y aboutissait pour des raisons beaucoup moins graves que les leurs: pourquoi ne pas envisager cette solution sérieusement? . . .

Elle la repoussa pourtant, certaine que François ne s'y associerait jamais.

réflexions quand elle s'aperçut que les invités commençaient à partir. Le brouhaha dans l'escalier et dans les chambres voisines, le départ des familles des alentours, qui s'en allaient par groupes en criant des bonsoirs et en causant avec vivacité, la montée en voiture des autres et le trot des chevaux sur l'asphalte, tout cela permettait à Fanny de suivre les détails de cette fin de soirée. Des bébés avait été couchés sur les lits dans les chambres d'en haut: c'était une affaire que de les emporter sans troubler leur sommeil. Ces pleurs d'enfants avaient particulièrement le don d'agacer la belle Américaine. Pour moins les entendre elle se mit en frais de se préparer elle-même au sommeil, tandis que les jeunes gens, au salon, continuaient à tapoter sur le piano en hurlant des chansons.

Quand tous les visiteurs furent partis, François s'attarda longtemps à fumer dans la cuisine avec son père et ses frères.

(A suivre)

"La Campagne canadienne" est en vente à l'Imprimerie du Messager, 4260 rue de Bordeaux, Montréal, Qué-

QUE FERA VOTRE CERCLE ?

L'Exécutif compte sur les divers cercles de l'Association pour obtenir $3,000.00.—Pourquoi ce besoin d'argent. — Il faut créer ici les rouages essentiels à l'Association.— Suivons l'exemple de la Saskatchewan et du Manitoba.

Ce n'est pas uniquement au voisin à s'occuper de cette campagne, c'est à tout le monde.

Lors du dernier congrès de l'Association canadienne-française, le secrétaire-général sortant de charge disait aux délégués présents la nécessité d'un secrétaire permanent afin de pouvoir donner à l'Association l'impulsion nécessaire à son développement.

Les délégués, bien qu'en faveur du secrétariat permanent, ont manifesté leur intention de ne pas aller trop vite en besogne, de ne pas engager qui que ce soit sans pouvoir lui promettre que son salaire lui sera payé ou tout au moins assuré de façon sérieuse.

La situation présente

L'Exécutif est d'avis que l'Association ne grandira, ne se développera qu'en autant que nous pourrons obtenir un titulaire consacrant tout son temps à notre oeuvre de défense nationale.

Il faut des fonds

Mais pour obtenir un titulaire compétent, débrouillard, qui mettrait en même temps que son coeur tout son temps pour l'Association, il faudra le payer et pour le payer l'A.C.F.A. doit se tourner vers ceux qu'elle veut défendre, qu'elle désire servir. On ne peut exiger d'un homme de vivre sans salaire. L'exigerions-nous que nous le trouverions pas. L'an dernier, et, pour préciser, depuis la fondation de la "Survivance" l'Association a vu ses fonds augmenter . . . un peu. L'augmentation atteint trois cents dollars. C'est quelque chose mais ce n'est pas suffisant. Si on songe que nous sommes 30,000 ou 35,000 compatriotes en Alberta, on peut dire que le montant de $3,000 devrait être relativement facile à percevoir chaque année.

Pourquoi ce besoin d'argent?

Il se trouvera des gens pour nous demander ce que nous voulons faire avec ce montant d'argent. Ce que nous voulons, mais tout simplement faire suite aux voeux émis par le dernier congrès et obtenir le secrétaire permanent dont nous avons besoin pour organiser les concours de français, visiter les cercles et les centres français, faire la correspondance toujours de plus en plus imposante. Un tel secrétariat pour l'Association de défense existe en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba. Pour arriver au même but que nos frères, les mêmes armes doivent être employées.

Il nous faut aussi des visiteurs d'écoles, mais comment leur assurer une petite rémunération et leurs frais de voyage si nous n'avons que $1500 de revenu? Puis il faut payer la papeterie, les timbres, les constitutions, les brochures de propagande, l'entretien des machines à écrire, etc., etc.

Si une minorité aussi nombreuse que la nôtre ne peut trouver pour son Association de défense la somme de $3000., il est aussi bien de dire que nous ne voulons pas survivre. Le journal français en notre province est l'oeuvre qui appuie toutes les autres, le levier indispensable, le clairon qui sonne le ralliement, la voix collective de la minorité lésée, le porte-parole de nos activités nationales.

IL FAUT LIRE ET FAIRE LIRE LE JOURNAL FRANÇAIS. Il faut lui donner son abonnement en temps et lieu, lui procurer des annonces quand la chose est possible, confier à l'imprimerie, éditrice de notre journal, cartes de visite, en-têtes de lettres, etc.

Ceci fait, comme membre de la minorité Franco-albertaine, appuyez l'A.C.F.A. de votre encouragement moral, de votre argent. M. Milton Martin de notre ville nous disait, il y a quelque temps, qu'il donnait chaque année $5. à l'Association canadienne-française, car il considérait que la somme de $1. était insuffisante de la part de ceux qui peuvent faire davantage. Il en est d'autres qui pourraient imiter ce geste généreux.

Même sans taxer proportionnellement à leurs moyens ceux qui pourraient nous aider financièrement davantage, il est possible de trouver chaque année la somme de $3000 pour soutenir l'A.C.F.A.

Il faut atteindre l'objectif

Avec $3000., nous organisons un secrétariat, nous faisons des concours de français un succès TOUS LES ANS, nous éveillons TOUS les Canadiens-français isolés à la cause nationale, nous maintenons tous nos cercles en activité.

Comment percevoir cet argent?

Les moyens sont laissés à l'initiative de nos chefs de districts et de nos officiers de cercles.

On peut

1.—Diviser le cercle en équipes de deux ou trois membres, visiter chaque famille de langue française de son territoire et réclamer l'obole de chacun pour l'Association. Ceux qui ont beaucoup pourront donner plus que dans le passé; ceux qui ont moins donneront selon leur coeur et leurs moyens mais TOUS DEVRAIENT VERSER QUELQUE CHOSE.

2.—On peut aussi organiser des soirées patriotiques, musicales, des séances dramatiques, dont les produits seraient ainsi répartis: 85 pour cent à la caisse de l'Association, qui, à son tour, verserait 10 pour cent de ce montant aux comités régionaux là où ils existent, pour défrayer les frais de l'organisation régionale. La balance, c'est-à-dire 15 pour cent, resterait au cercle local.

Mettons-nous à l'oeuvre

Mettons-nous à l'oeuvre tout de suite. Faisons la perception suivant le mode qui convient le mieux à notre milieu. N'oublions pas une ou deux soirées ou parties de cartes au profit de l'A.C.F.A.

L'argent perçu n'est pour aucun des membres de l'Exécutif en particulier, mais pour assurer la survivance de toute la race dans notre province.

Conformément aux voeux exprimés par les délégués au congrès de juillet dernier, nous intensifierons le programme du passé et nous ferons davantage dans l'avenir. Que ferez-vous pour que l'Association atteigne son objectif de $3000?

Le premier ministre de l'Australie est un catholique

En conséquence de l'échec du gouvernement conservateur Bruce, nettement battu aux élections générales australiennes par les travaillistes, le premier ministre a donné sa démission et celle de ses collègues.

Lord Stanchaven, gouverneur général, a demandé à M. Scullin le leader travailliste de former le nouveau Cabinet.

M. John Henry Scullin, le nouveau chef du gouvernement de Canberra, est né en Australie, de parents irlandais. Il est de religion catholique et est un chrétien militant. Ancien président de la Catholic Young Men's Society, son nom est associé à toutes les manifestations et au développement du mouvement catholique dans le Dominion: il fut notamment, tant dans la presse comme journaliste, qu'au parlement comme député, l'ardent défenseur des écoles catholiques.

M. Scullin a été l'initiateur, en Australie, du travaillisme, dont il est le chef reconnu depuis plusieurs années.

La conférence internationale du tarif

La Grande-Bretagne est la première nation à accepter l'invitation de prendre part à une conférence de la Société des Nations pour établir une convention tarifaire internationale. Les Etats-Unis et quelques autres nations ne faisant pas partie de la Société ont été invités.

L'ambassadeur anglais aux E.-U.

Sir Esme Howard, ambassadeur anglais aux Etats-Unis, ayant dépassé l'âge de retraite, démissionnera au début de l'année prochaine et sera remplacé à ce haut poste diplomatique par Sir Ronald Lindsay, actuellement sous-secrétaire d'Etat permanent pour les affaires étrangères.

Dollard et ses compagnons

Nous publions ci-dessous une composition de Mlle Béatrice Morin du grade VII, du couvent Sainte-Anne de Falher Ce travail fut préparé à l'occasion du concours de français de l'A.C.F.A. Nous publierons d'autres compositions dans les semaines qui vont suivre.

* * *

En l'année 1660 la petite colonie tellement éprouvée par les menaces des Iroquois s'attendait à un anéantissement certain. Au milieu de ce petit groupe un jeune homme du nom de Dollard d'une bravoure sans égale promet de sauver la colonie si seulement quelques amis généreux veulent faire le sacrifice de leur vie. Seize se présentent à lui, animés des mêmes sentiments. Le jour du départ tous communièrent et firent serment solennel de combattre jusqu'à la mort. Chemin faisant quatre Hurons et quatre Algonquins se joignirent à eux. A leur arrivée ils réparèrent à la hâte un vieux fort abandonné. Le dixième jour quelques centaines d'ennemis se montrèrent.

"Qui occupe le fort", demandèrent les Iroquois.

"Des Français, des Hurons et des Algonquins", répondirent-ils. A cette réponse les sauvages croient que le fort est rempli de soldats.

Le combat commencé tout allait bien pour les Français. Mais quand d'autres ennemis apparurent les alliés sautèrent la palissade et se donnèrent aux ennemis. Après cette déclaration les sauvages encouragés se remettent au combat avec ardeur.

Dollard voyant le danger chargea un mousquet et le jeta par-dessus la palissade, mais les branches le projetèrent à l'intérieur du fort. Quelques-uns furent tués d'autres blessés. Les sauvages se précipitèrent dans le fort et enlevèrent le peu de vie qui restait aux soldats. Ils furent torturés cruellement.

Les Iroquois se dirent les uns aux autres: "si une petite poignée d'hommes a pu nous tenir sur pieds pendant dix jours que ferions-nous en face des canons de Québec?"

Trop honnête

Voilà, le cinquième terme que vous devez et M. le propriétaire exige que vous déguerpissiez . . .

—Déguerpir sans payer? jamais!

LES RESTES DU GENERAL DE SONIS

Le corps du héros de Loigny a été retrouvé intact après quarante-deux ans

Paris.—Le corps du général de Sonis repose depuis le 22 septembre 1887 dans la crypte de Loigny, sous la bannière sanglante du Sacré-Coeur.

Le tribunal ecclésiastique, institué en vue de la cause de béatification du héros chrétien, a procédé à la reconnaissance officielle du corps. Autour de Mgr Harscouët et des membres du tribunal étaient présents le commandant Henri de Sonis; M. François de Sonis; Mère Germaine de Jésus, prieure du Carmel de Verdun; Mme la générale du Jonchay, fils et filles du général, ainsi que leur famille.

Les ouvriers procédèrent à l'ouverture de la bière. Après un cercueil de plomb, on en trouva un autre de bois, et dans celui-ci apparut Sonis, drapé d'un suaire, revêtu de son uniforme de général de division et d'un large scapulaire du Tiers-Ordre du Carmel.

Sauf la tête qui malheureusement avait subi l'écrasement du couvercle à la hauteur de la région nasale et les yeux, le corps lui-même avait été préservé. Dépouillé de ses vêtements, il se présentait d'un blanc mat, les membres souples, les dents, la langue, la barbe et les cheveux en parfait état de conservation, "amputé du membre inférieur gauche au niveau du tiers supérieur de la cuisse."

On devine, ajoute la "Voix de Notre-Dame de Chartres", l'émotion générale à ce spectacle; sans y voir aucun miracle, n'y avait-il pas lieu, en effet, de penser qu'il y avait là une grâce de Dieu extraordinaire, quelque chose comme une délicate attention de la Providence à l'égard d'un de ses enfants les plus fidèles, une récompense, dès ce monde, de son admirable pureté?

DOLLARD ET SES COMPAGNONS

Gracia LAUZON, grade VII, couvent Sainte-Anne de Falher

En 1660 les Iroquois résolurent d'anéantir la nouvelle colonie. Les habitants en apprenant cette triste nouvelle se préparèrent à la mort. Mais un brave jeune homme, Dollard, voulut par un acte héroïque, sauver la colonie. Il choisit seize jeunes compagnons courageux. Le lendemain, ils se rendirent à la chapelle de Ville-Marie, communièrent et affirmèrent par serment solennel de combattre jusqu'à la mort. Ensuite, ils se dirigèrent vers le Long-Sault où devait passer la première troupe d'Iroquois. Ils virent un vieux fort qu'ils réparèrent à la hâte pour la furieuse rencontre des Iroquois.

Cinq jours s'écoulèrent. Le dernier jour les Iroquois commencèrent à passer. Ils dirent aux Canadiens qu'ils allaient porter de bonnes nouvelles à Ville-Marie. Dollard leur répondit "pourquoi ne passez-vous pas ici?" Les Iroquois refusèrent. Alors les seize soldats lâchèrent toutes leurs armes meurtrières, ce combat dura cinq jours. Les Algonquins et les Hurons qui étaient avec eux étant sûrs de leur mort, se donnèrent aux Iroquois. Ils découvrirent les Canadiens. Les Iroquois s'acharnèrent au fort. Dollard voyant le danger chargea un mousquet puis le jeta à l'extérieur. Mais le mousquet fut arrêté par une branche et il retomba à l'intérieur, plusieurs furent tués. Alors les Iroquois brisèrent le fort et se jetèrent sur ceux qui avaient encore un peu de vie. C'est ainsi que Dollard et ses seize compagnons sauvèrent la nouvelle colonie.

VOYAGE DE TOURISME DANS LES ROCHEUSES

Dédié aux Frères de l'Ouest canadien

Vous rappelez-vous, ce matin de juillet où "petite soeur et grande nièce vous sont arrivées après treize ans passés loin de vous. Toutes deux grisées de poussière et harassées de fatigue, nous arrivâmes au soleil levant, et, j'ai la douce souvenance que des bras grands ouverts nous reçurent. Dès ce jour-là, notre coeur affectueux s'est senti réconforté, soulagé de la peine causée par la longue séparation. A l'instant, nous avions oublié que nous étions bien loin de notre beau fleuve Saint-Laurent et de nos Laurentides, tant la vue des Rocheuses se faisait belle.

Il fait bon vivre dans ce milieu, surtout quand on loge chez des parents bienveillants, aimables et gais comme les nôtres d'ici.

Après avoir traversé les villes bruyantes de notre Québec, nous goûtons la solitude des bois et le calme des lacs ontariens, pour retomber au milieu des prairies du Manitoba et de la Saskatchewan. Enfin c'est l'Alberta . . . après douze heures de voyage dans cette province, nous entrons en gare à Calgary, but de notre voyage. C'est joli . . . l'air est pur . . . le paysage charme le regard et surtout l'on se sent chez soi. Les Canadiens ne sont pas nombreux, mais chacun possède ces dons: coeur affectueux, esprit ouvert, caractère heureux, âme noble et tous les emploient, ces qualités, au bonheur d'une vie familiale. Dans cette atmosphère paisible et joyeuse, nous oublions pour un moment les fatigues du voyage et ne songeons qu'aux beautés de ce pays que déjà la "Géographie" nous avait fait connaître.

Les heures de vacances filent bien rapidement, mais nous pouvons quand même visiter les principaux centres: Banff, Lac Louise sont les points qui s'adaptent le mieux à notre goût de touriste. Là, dans ce coin emprisonné au milieu des montagnes géantes dont le sommet se cache dans les nuages, la nature s'est plu à répandre ses charmes multiples.

Edmonton, la "ville capitale" de l'Alberta fut aussi pour nous du plus vif intérêt. A quelques milles de là, à Saint-Albert, nous avons eu le bonheur de voir le lieu de repos du Père Lacombe et ce qui reste des travaux de ce grand missionnaire de l'Ouest . . .

C'est maintenant le mois d'octobre . . . aussi faut-il songer à retourner dans notre cher Québec. Que de regrets nous avons à la pensée de vous quitter, chers parents, mais soyez assurés que nous apportons avec nous un bagage sentimental de souvenirs heureux et d'heures exquises où nous puiserons la gaieté pour les minutes grises de l'avenir.

Je vous réunis tous frères et belles-soeurs dans une même étreinte affectueuse et avec "petite nièce", je vous dis un cordial "au revoir"

Je demeure "petite soeur" comme devant.

"Fleurette La Québecquoise".

L'hon. Phillips démissionne

Le ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Ottawa, l'hon. William Phillips a présenté sa démission au président Hoover, qui l'a acceptée avec regret. L'hon. Phillips qui est un diplomate éminent quitte son poste pour pouvoir élever sa famille aux Etats-Unis.

Le Prix Nobel

Le célèbre prix Nobel vient d'être octroyé, pour 1928, au professeur Owen W. Richardson, de Londres, Angleterre, pour la physique. Le nouveau titulaire du Prix Nobel est membre de la Société Royale. Le prix Nobel lui est accordé à cause de sa découverte connue sous le nom de "Loi Richardson" qui utilise les électrons émanant des corps chauds. Sa formule constitue la base d'action des tubes de radio, d'où dépend l'irradiation.

La campagne, gardienne de la race

Profondément vraies sont ces paroles de René Bazin, à une récente fête rurale:

"La campagne est formatrice d'énergie et gardienne de la race. L'histoire de son peuple, c'est l'histoire même de l'âme française. Songez aux conditions habituelles de la profession de laboureur, qui sont la solitude, le silence, les longues prévisions, la régularité dans le travail, le voisinage immédiat de la beauté du monde créé. Elles forment une discipline singulièrement favorable à la vie intérieure. Et de là vient que nos paysans, au cours des siècles, plus ou moins selon le zèle de leurs prêtres et l'humeur des provinces, se montrèrent si forts à supporter l'épreuve des saisons et des guerres, si redoutables à l'envahisseur, si charitables au pauvre monde, d'un esprit plein de bon sens, honorés dans leur domaine, gentilshommes à leur manière et souvent près de la sainteté".

Grave incendie à Castor

Mercredi, le 13 novembre, vers 2 h. 30 du matin, un incendie a menacé de détruire en entier le quartier commercial de cette localité. Une brigade de volontaires a cependant pu maîtriser les flammes et les circonscrire après qu'elles eurent ravagé le "Alberta Grocery and General Store", le magasin d'autos Wess Warnock et le bureau de M. C. M. Boyton, avocat. On ne connait pas encore le chiffre des pertes mais elles sont en partie couvertes par les assurances. Le feu a pris naissance dans l'épicerie Alberta et est probablement dû à une fournaise surchauffée. C'est le gardien de l'hôtel Cosmopolitan qui a sonné l'alarme.

Les pompiers réguliers ont aussi fortement contribué à épargner les édifices voisins.

Pensionnat de l'Assomption

Mercredi dernier ,sous la présidence de M. l'abbé J. R. Ketchen, curé de l'Immaculée Conception, avait lieu la lecture des notes pour le mois d'octobre.

Ont remporté des médailles de succès:

Français

Cours supplémentaire, Mlle G. Amyot.
Cours supérieur, 1ère année, Mlle Florette Amyot.
8e année, Mlle Laura Duperron.
7e année, Mlle Cécile Comeault.
6e année, Suzanne Jégard.
5e année, Mlle Eva Normandeau.
4e année, Mlle Lucienne Montpetit.
3e année, Mlle Pauline Roberge.
3e année, 2e division, Mlle F. Nadeau.
2e année, Mlle Blanche Desnoyers.
1ère année, Mlle Thérèse Corriveau.
Cours préparatoire, Mlle Willa MacDonald.
Cours spécial, Mlle Helen Fritz.

Anglais

12e grade, Mlle Marguerite Primeau.
11e grade, Mlle Eléonore Bissonnette.
10e grade, Mlle Cécile Comeault.
9e grade, Mlle Marie-Anne Daoust.
8e grade, Mlle Marguerite Lessard.
7e grade, Mlle Doris Kirk.
6e grade, Mlle Angèle Béland.
5e grade, Mlle Clotilde Roberge.
4e grade, Mlle Aline Durocher.
3e grade, Mlle Florence Nadeau.
2e grade, Mlle Alice Desrochers.
1er grade, Mlle Thérèse Corriveau.
Classe enfantine, Mlle Willa MacDonald.

Médailles d'honneur

Excellence, Mlle Anette Lemieux.
Bonne conduite, Mlle Blanche Desnoyers.
Instruction religieuse, Mlles Simonne Desrochers, Emilienne Binette.
Politesse, Mlle Cécile Baril.
Application, Mlles Maria Pilon, Rollande Trottier.
Ouvrage manuel, Mlle Florence Nadeau.
Economie domestique, Mlle Bertha Leblanc.
Ordre, Mlles Cécile Carignan, Lina Pelletier.
Analyse littéraire, Mlle Simonne Patenaude.
Musique instrumentale, Mlles Geneviève Bastide, Anne-Marie Forcade, Florence DesRosiers.

ON DIT, et c'est bien vrai, que les élèves du pensionnat préparent une séance publique.

Munissez-vous donc d'un billet d'entrée de bonne heure et surtout n'ayez aucun autre rendez-vous pour le soir du 9 décembre.

FAIT AMUSANT

Nous trouvons dans un journal français cet amusant filet:

On se préoccupe assez de la question des librairies: trop de gens vendent des livres, qui n'ont ni la compétence ni les scrupules nécessaires. La façon dont on estropie les titres dans les commandes est une source inépuisable d'amusements. **L'Intransigeant**, dans son courrier des Treize, signalait l'autre jour cet exemple:

M. Jacques Debout a publié, aux Editions Spes, un libre intitulé **Le Chanoine Brouissillard à Ninive.**

En neuf commandes, l'éditeur a eu la surprise de se voir demander les ouvrages suivants:

Baudrillard à Ninive.
Le chanoine Crouissillard à Ninive.
Le chasseur Boursillard à Ninile.
Le chanoine Boussaillond à Ninive.
Le chanoine Boursilof.
Le major Boursiloff à Ninive.
Le chanoine Bousillard à Venise.
Voyage de Mgr Broussillard à Tananarive.
Voyage du chanoine Broussillard en Syrie.

C'est peut-être la faute du téléphone.

PROVERBE

Le plus riche, en mourant, n'emporte qu'un linceul.—Tous les hommes sont égaux devant la mort; ils perdent, avec la vie, tous les biens temporels. Mais il n'en va pas de même des biens spirituels: vertus, mérites, bonnes oeuvres. Ils sont inaliénables et éternels. C'est pourquoi l'Ecriture dit, en parlant des morts, que leurs oeuvres les suivent. Et Jésus-Christ a dit: **"Amassez-vous des trésors dans le ciel, que ni la rouille ni les vers ne rongent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent."**

Ce qui conduit le monde, c'est l'opinion . . . et l'opinion on la fait! et ce qui la fait, c'est la presse.
Pierre L'ERMITE.

Ce qui se passe en Alberta

Si le journal est bon, son influence pour le bien est immense; s'il est mauvais, que de ravages n'exerce-t-il pas dans les âmes!
S. Em. le card BEGIN.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Je termine justement la lecture d'une longue lettre qui m'arrive de La Trappe d'Oka, P.Q. Un Ancien de la première génération, Hormisdas Gariépy . . . à la Trappe! . . . Vous allez comprendre. Midas, qui fit avec nous la moitié de son cours classique, nous a quitté avec ses parents pour la vieille province, où il compléta ses études au Séminaire des Trois-Rivières. Ayant terminé son Droit, il prépare actuellement son examen final dans la retraite. Régime monastique: et notre Midas s'y plait . . . dans l'étude. Qui l'eût dit? . . . Bienvenue au gai luron d'autrefois qui revient à l'Alma Mater.

Ne dirait-on pas que nos Anciens affectionnent particulièrement les études de Droit? Notre Paul est déjà bien connu à Edmonton; cinq autres se préparent ici. Winnipeg et Saskatoon nous en ont pris un chacun, et Montréal à son tour en fournit un autre, sans compter notre unique notaire qui pratique déjà depuis trois ans dans la métropole. Les jeunes pourraient s'imaginer qu'il n'y a pas autre chose à la sortie du cours classique. Heureusement, le Coin des Anciens inaugurera bientôt du nouveau: une série d'articles, par des membres distingués de notre Association, sur les différentes carrières ouvertes à nos bacheliers. Il y en aura pour tous les goûts. Choisissez, messieurs!

La Survivance nous annonçait dernièrement une nouvelle nomination de notre président: les instituteurs du district du Fort Saskatchewan le choisissent eux aussi comme président. Bravo, Adrien! C'est un bon signe: l'honneur va au mérite.

Les questionnaires envoyés avec la lettre mensuelle nous reviennent tranquillement. Qu'on se hâte de les renvoyer; les dossiers promettent d'être intéressants. Des lettres enthousiastes les accompagnent souvent. Que cette cordiale initiative se multiplie. Venez nous parler de vos entreprises, de vos succès aussi; les amis voient toujours avec joie les avancements de leurs amis.

Le comité des sports s'organise activement; on nommera bientôt un gérant du club de gouret. Et notre réunion de fin décembre s'annonce originale et mouvementée: la lettre mensuelle en donnera des détails.

J.-d'A. R., S.J.

L'Association des Instituteurs Bilingues

PAS D'ESPRIT DE SECTE

Ce n'est pas ici l'endroit où discuter de politique, prôner la doctrine d'un parti,et combattre celle d'un autre. Nous le savons bien, aussi nous éviterons de pareils sujets.

Cependant il y en a qui, bien qu'ils semblent avoir certaines relations avec telle doctrine politique, peuvent et doivent être abordés indépendamment de tout esprit de secte, quand le bien social l'exige.

Dans un discours prononcé ici au Macdonald, à l'occasion d'un lunch qui lui avait été offert ainsi qu'à quelques membres de son cabinet, M. J. P. M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, déclarait en parlant des élections du mois de juin: "The principal issue at the election was that of sectarian influence in our school system. We are on record as standing for non-section schools and we are pledged to introduce legislation which we believe will remove the influence."

Bannir de l'école par une simple loi toute influence sectaire et vouloir ainsi créer des écoles appelées non-sectaires, voilà ce que nous appelons normalement vouloir implanter l'école neutre. Car l'école neutre est celle dont on exclut toute instruction religieuse, du moins confessionnelle: c'est faire disparaître les écoles dites séparées.

C'est donc aux écoles catholiques qu'on en veut, ce sont elles en effet que vise le projet de loi qu'on veut soumettre à la législature de Régina; car pour peu qu'on connaisse les antécédentes de M. Anderson et ses relations avec les sectes maçonniques, on comprend tout de suite que les écoles non-sectaires qu'il préconise seront encore des écoles sectaires. Ce seront des écoles qui seront l'oeuvre de sa secte, des écoles qui accompliront l'oeuvre de sa secte, animées toujours de l'esprit de secte, de sa secte à lui, ce qui vaut mieux.

Quel mal peut faire l'école neutre? Il suffit d'en découvrir l'origine et le but pour voir tout le mal qu'elle peut faire à la société. Son but est de détruire l'influence du clergé et de l'église catholique. Or, "saper par tous les moyens l'influence du clergé et l'autorité de l'Eglise dans ses fonctions et aux sources mêmes de la vie sociale, c'est-à-dire à l'école et dans la famille, tel est le mot d'ordre des écrivains francs-maçons" a écrit Léon XIII.

L'ordre social exige que les parents aient le droit de diriger l'instruction de leurs enfants, droit imprescriptible que la nature leur a donné et que l'église confirme. Il reste donc que tout ce qui porte atteinte aux droits des parents en matière d'éducation est considéré comme un crime social.

On ne peut sans préjudice enlever aux parents le droit de donner à leurs enfants une instruction religieuse, parce que l'école étant la continuation même de la famille, on y doit continuer et aussi compléter l'enseignements déjà donné à la maison. L'école neutre en prohibant l'enseignement religieux lèse les parents dans leur droit le plus cher, celui qui consiste à faire de leurs enfants des citoyens honnêtes.

En matière d'éducation, le rôle de l'état ou du gouvernement d'un pays consiste à protéger les droits mêmes des parents, leur aider à ouvrir des écoles, leur procurer de bons maitres qu'ils acceptent librement enfin veiller à l'instruction des enfants quand les parents la néglige de quelque façon. Hors de là, tout acte de l'état constitue un empiètement, une violation.

De plus l'école neutre est une erreur qui a les plus graves conséquences au point de vue social. Le bon ordre dans la société réside sur l'accomplissement par tout citoyen des devoirs auxquels il est tenu. C'est un fait d'expérience que l'école neutre nuit à la connaissance que tout homme doit avoir de ses devoirs envers la société. Des statisticiens sérieux, qui ont fait une étude approfondie de la criminalité chez les jeunes, en sont venus à la conclusion que la cause de tant de crimes réside dans l'enseignement neutre. De pareils résultats devraient faire réfléchir les adeptes d'une oeuvre aussi redoutable que funeste.

Ailleurs dans son discours, M. Anderson déclare que tous ses collègues n'ont en vue que le bien de la province.

Nous ne nions pas que tel est bien le désir du gouvernement actuel de la Saskatchewan, mais il faudra probablement qu'il y arrive par d'autres chemins que ceux qu'il jalonne actuellement. Il est à souhaiter que nos compatriotes de la province voisine ne ressentent aucune injustice dans le domaine national et religieux.

Amédée Lavoie.

Coin des BONNES AMIES

C'est lundi soir prochain qu'aura lieu la deuxième conférence organisée par les Dames de Saint-Joachim. Mlle E. Lévesque sera la conférencière. On ignore encore absolument le sujet de sa causerie. Aussi on conjecture . . . Parlera-t-elle de féminisme, de poètes ou . . . d'amour? . . . On connait déjà la verve de notre Bonne Amie, quelquefois un peu ironique peut-être, au dire des MM. . ., mais pas moins spirituelle pour tout cela, très intéressante et de fort bon goût. Donc, nul doute que nous nous rendrons très nombreux pour goûter cette distraction intellectuelle qui nous sera donnée par une des nôtres.

Les billets pour la râfle d'un dix piastres en or au profit des pauvres sont maintenant chez Mlles R. Rodberg et M. Jenvrin. Ces deux demoiselles ne désirent rien tant, que toutes les Bonnes Amies leur aident à s'en défaire, le plus tôt possible, en vendant un livret . . . ou plus de ces billets. Si vous les rencontrez, soyez sûres qu'elles se feront plus affables que de coutume encore pour vous faire accepter un . . . ou quelques-uns de ces livrets. La secrétaire.

Les Jeunes Canadiens

Lundi dernier les Jeunes Canadiens se sont réunis pour passer ensemble une agréable soirée. Ceux qui s'y sont rendus se sont amusés; ils peuvent vous le dire.

L'on s'attendait à voir un plus grand nombre de Jeunes Canadiens présents à cette soirée; mais plusieurs, paraît-il, étaient allés à la réception de Mgr Hallé. Cependant nous avons été heureux de faire connaissance, lundi soir, avec un bon nombre de nouveaux membres venus de Calder, de l'Immaculée Conception et de St-Joachim. Ils ont été les bienvenus comme le seront tous ceux qui voudront se joindre à nous.

Après que tous se furent amusés, les uns en jouant au ping pong, les autres en faisant de la "boucane", de la musique et du chant, la bouteille en main. (ne vous scandalisez pas: M. Patenaude ne vend que des liqueurs douces), donc après les amusements, M. le président nous demanda de redevenir sérieux. Il y eut alors une assemblée pour discuter les affaires du club. M. le président souhaita la bienvenue aux nouveaux membres, puis invita M. Maynard à nous parler d'un projet . . . Celui-ci propose aux Jeunes Canadiens de former un club de gouret et de faire partie d'une ligue qui comprendrait quatre ou cinq clubs. L'assemblée décide ensuite d'avoir un conseiller de chaque paroisse dans l'exécutif. Saint-Joachim avait déjà le sien. M. Brodeur de l'Immaculée Conception et M. J. Girouard de Saint-Edmond sont les nouveaux conseillers.

Après discussion d'autres questions moins importantes, tous allèrent . . . se coucher.

N'allez pas croire maintenant que les Jeunes Canadiens vont se reposer . . . N'oubliez pas que dimanche, le 1er décembre, nous aurons une partie de cartes à la salle Saint-Joachim. Nous promettons à tous, jeunes et vieux, une magnifique soirée. N'oubliez pas . . . le 1er décembre!

Le secrétaire.

M. J. A. Maynard de Cluny était de passage à Edmonton ces jours derniers pour assister au congrès de l'union des municipalités de l'Alberta. On sait que M. J. A. Maynard est membre de l'exécutif de l'A.C.F.A.

Collège des Jésuites

De l'avis des écoliers l'automne est désespérément beau. En récréation, comme dans nos champs, l'activité ralentit; tous les yeux sont pleins d'attente devant la patinoire vide de sa glace.

Un groupe de collégiens ont passé une soirée agréable, mardi, à l'Université. On y donnait la comédie en trois actes de Maurice Ordonneau: "Les Boulinard". Nous y avons admiré le jeu habile d'un de nos anciens, qui fait honneur à son collège dans toutes les activités universitaires, M. Lucien Maynard.

Le mercredi, 13 novembre, fête de saint Stanislas Kostka de la Compagnie de Jésus, patron de la jeunesse. En son honneur, congé d'étude le midi.

Réunion de l'Académie Missiologique de la classe de Méthode, dimanche soir. Jacques Madore et Joffre Déchêne sont les conférenciers. Le premier fait l'histoire des missions des RR. Pères Dominicains; le second parle des missionnaires de l'Ordre franciscain.

En Syntaxe, Mathias Messier retrace, en un bref tableau, la doctrine et l'oeuvre missionnaires de S. S. Pie XI.

La paroisse de l'Immaculée Conception a vu, dimanche soir, notre groupe d'artistes, dans un comédie de Gaëll, "Le pardessus". Dans l'après-midi, répétition spéciale pour les enfants.

Le P. Beaucage, S.J., était de retour, dimanche soir, d'un rapide voyage à Québec. Son vieux père, dont on avait annoncé la très grave maladie, se remet lentement. Nos prières, espérons-le, l'y aideront . . .

Saint-François d'Assise

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII: Alice Lafleur, Marie-Louise Brugeyroux.

Grades VI et V: Alfred Potvin.

Grades IV et III: Thérèse Potvin, Marie Lambert, Cécile Potvin, Réal Lavoie.

Grade II: Damase Lavoie, Victor Martel, Rosanna Potvin, Aurore Toupin.

Grade I: Paul Potvin, Edmond Toupin, Victor Lavoie, Eva Fortin.

Immaculée Conception

La partie de cartes de dimanche dernier, organisée par les Dames de Sainte-Anne fut un magnifique succès. Près de 400 personnes y assistaient. Les heureux gagnants des prix furent Mlles S. Toupin, C. Lamoureux, R. Lépine, N. Lavoie, Bertrand; Mmes Trottier, G. Arial, Blanchard, Lepage et Chénier et MM. A. Larue, Chénier, Désilets, Grimard, Auclair, Lépine, Houle, Fontaine, A. Baril et Lambert.

Le programme qui fut très intéressant fut donné par les suivants, Mmes Garwin, McNeilley, Bellamy, Brosseau, Mlles Girouard, Brosseau et MM. Girouard, Chassey, LeBlanc, Fortier, Fortin, Robert et Deschêne. Nos remerciements et nos félicitations aux artistes.

Nous tenons à remercier Mmes les organisatrices et tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont aidée à faire un si beau succès de notre partie de cartes.

Notre bazar est remis à samedi le 14 décembre.

Une explosion dans le nouveau puits de la mine Cadomin de l'Alberta Coal, jeudi, a causé la mort de deux hommes, J. Stewart, âgé de 52 ans, et Russell McGrath, âgé de 27 ans, de Saint-Louis, I.P.E. Trois autres hommes ont été légèrement blessés. Une enquête sur les mortalités a été ouverte. On ignore la cause de l'explosion. Les autorités de la mine ne croient pas qu'elle dépende du gaz, étant donné que c'était un puits nouveau.

Falher

Mariage.—Lundi dernier, M. Albert Alain conduisait à l'autel Mlle Victoria Larochette. Messe de mariage et bénédiction par le R. P. J. Calais, curé. Après la cérémonie, réception intime chez M. X. Alain, père du marié.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

M. et Mme Cyrille Roy ont eu, ces jours derniers, l'agréable surprise de recevoir leurs parents de Saint-Vincent. Mme Hébert, mère de Mme Roy, accompagnée de son fils et de sa belle-fille. Ils ont réellement joui de leur trop court séjour à Falher et surtout de la large hospitalité de M. et Mme Roy qui souhaitaient les retenir plus longtemps.

Un commencement d'incendie, dû à des fils défectueux, s'est déclaré, il y a quelques jours, dans le bureau de l'élévateur "Grain Growers", tenu par M. Poirier. Les pertes sont heureusement peu élevées, M. Poirier ayant été prévenu à temps pour prévenir des dégats plus graves.

En visite au presbytère, le R. P. Falher, V.G., R. P. Giroux, l'abbé Hamelin. Beaucoup de visiteurs aussi de McLennan; on a remarqué M. le Dr Desrosiers et Mme Desrosiers, MM. Giroux, venus au cinéma voir jouer le beau film "The White Sister" spécialement offert à notre population en trois représentations et accepté par les autorités compétentes. La reproduction de ce film incomparable a, sans contredit, suscité l'admiration des amateur de bon théâtre par la morale belle et saine qui s'en dégage. Plusieurs tiraient en secret leurs mouchoirs pour essuyer une larme furtive. Nous n'avons qu'à féliciter M. Boyd, gérant, du choix judicieux de ses pièces.

M. Wilbrid Deschènes voudra bien nous pardonner d'avoir involontairement omis une mention spéciale à son égard pour la part de responsabilité et de coopération qu'il a généreusement fournie lors de la dernière soirée au bénéfice du bazar. Nous l'en remercions sincèrement, ainsi que Mmes Hortie et Debolt, pour leur déclamation et saynète gasconne.

Grande soirée dramatique et musicale organisée par M. Hervieux, pour les 8 et 9 décembre prochain. "La marraine de Charley", comédie, est à l'affiche. Ce sera de l'inédit. De ce fait M. Hervieux est fort occupé et se prépare à un grand succès. L'orchestre de Falher, dont M. Phalampin est directeur, sera aussi un fameux numéro, comptons-y. Les artistes de M. Hervieux sont à l'oeuvre et à l'épreuve, la public ne s'en plaindra pas.

Lundi le 11 novembre ont eu lieu les funérailles de Mme Georges Thibaudeau, décédée vendredi dernier, à l'âge de 50 ans, après quelques jours de maladie seulement. Elle laisse dans une profonde affliction son mari et huit enfants. Il y a à peine trois mois que la famille Thibaudeau, pleine d'espoir et de projets d'avenir venait de Saint-Vincent s'établir à quelque 13 milles au nord de Falher, au Lac Magloire, où ils ont déjà une bonne installation, lorsque ce malheur vint s'abattre sur eux. Il faudra du temps dans ces pénibles circonstances pour que leur nostalgie s'atténue et nous leur offrons de tout coeur nos meilleurs sympathies, confiants comme ils doivent l'être eux-mêmes, qu'ils trouveront dans l'affection solide qui unit les membres de cette brave famille, et le courage et la résignation que dispense avec un tact infini comme Lui-même, Celui qui donne, à côté de la douleur, la divine consolation.

* * *

Ne pas oublier d'aller à Falher les 1, 2 et 3 décembre; ce sera le bon moment de prendre une bonne récréation et de s'amuser joyeusement tout en faisant oeuvre de charité envers l'Eglise, à l'occasion du bazar organisé par les Dames de l'Autel.

Ceux qui ont l'intention d'acheter un cadeau de Noël, ne manquez pas cette occasion; il y en aura pour tous les goûts, tous les âges et à portée de toutes les bourses. Ne pas oublier aussi d'encourager nos deux candidates, Mlles S. Charbonneau et A. Pelletier qui se dépensent si généreusement pour le succès de leur concours.

Allez en foule à ce bazar, vous vous amuserez pour votre argent.

Des repas et lunch seront servis tous les soirs à partir de cinq heures.

N'oubliez pas la date, les 1, 2 et 3 décembre. Bienvenue à tous.

Girouxville

Fête

Dimanche dernier, tel qu'annoncé, avait lieu la bénédiction solennelle du chemin de la croix et de la grande croix du cimetière. Une foule nombreuse comme à la msese s'était rendue à l'église à l'heure convenue, 3 h. 30 p.m. Après les cérémonies préliminaires, eut lieu l'installation des stations suivie du chant du Te Deum...

Puis on se rendit en foule au cimetière, dans ce petit champ des morts d'où l'on ne revient pas, mais où nécessairement un jour on doit avoir son petit lot. M. le curé Normandeau rappela en quelques paroles émues le pourquoi de ce pélerinage et les motifs qui doivent nous engager à faire souvent ce petit voyage en esprit, tant pour le bénéfice spirituel et temporel d'un chacun que pour secourir les âmes des défunts en général et en particulier celles de "chez nous" qui y dorment leur dernier sommeil à l'ombre désormais de la croix du Christ Rédempteur . . .

Une température idéale a permis que cette fête des vivants et des morts marque une étape et établisse la belle et saine tradition du culte extérieur que nous devons à nos disparus dans la nouvelle paroisse de Girouxville . . . R. I. P.

Baptême

M. et Mme Ernest Despins, Françoise Lapalme, un fils, Joseph Jean Jules, né le 6 courant.

Nouvelles familles

Mme Joseph Bruyère est venue retrouver son mari qui a pris son second homestead il y a déjà quelque temps. Leur fils, Lucien, sa femme et bébés ainsi que leur beau-fils, Joseph Ouellette, avec sa famille, tous venant de Letellier, Man. Tous ont pris homestead dans le coin nord-ouest du canton 79-22 . . . En attendant de s'établir à domicile, ils se sont bâti une bonne grange "campe" chez M. Ad. St-Laurent, gendre de M. Bruyère. C'est, nous disait l'un des nouveaux arrivants "la salle d'immigration" . . . car ils sont au-delà de 20. Bravo et bonne chance à ces nouvelles recrues!

Visiteurs

Les RR. PP. Péran et Huguère, de Donnelly, ainsi que M. et Mme H. Lucas. C'était la première sortie régulière du curé de Donnelly depuis sa fameuse chute. Espérons que ce ne sera pas la dernière . . . sortie . . . (pas chute) . . .

Constructions nouvelles

M. Joseph Audette est à se construire un four superbe en brique . . . Voyez-vous ou sentez-vous les beaux pains dorés qui vont bientôt sortir du fourneau? Rieu qu'à y penser, l'eau nous en vient à la bouche . . .

En le voisin ou plutôt les voisins du dit fourneau, les frères Turcotte qui charroient matériaux pour loger eux-mêmes, dit l'un; leur glacière, dit l'autre; enfin, logeront ce ou ceux qu'ils voudront: c'est leur droit et ils n'ont pas encore abdiqué leur liberté.

M. Alex Boisvert a fait des réparations considérables à sa maison du village . . . ainsi que MM. Audette et Domphier.

Température

On travaillait encore ces jours derniers dans les champs, soit au labour, soit au disquage du terrain, la terre n'étant pas encore fermée . . . ou gelée . . . Nous tenons à mentionner ce fait à titre de renseignements sur le climat de cette partie du pays que l'on croit appartenir de droit au pôle nord . . . Mais . . . venez-y voir, venez y faire une petite visite de "conviction" . . . avant de vous prononcer ex--cathedra ou d'avancer des choses qui pourraient être contraires à la vérité pure et simple . . . —Corr.

Hussar

Nous apprenons avec regret la décision du rédacteur, Mme E. J. Bell, de cesser la publication de l'"Hussar Bulletin", journal local, qui avait vu le jour depuis un peu plus d'un an. L'enthousiasme de ses débuts était prometteur. Chacun, heureux de ce nouveau-né, lui souhaitait un heureux succès et longs jours. Même jouit-il d'une certaine popularité, puisque, en mai dernier, lisait-on ces paroles progressives: "Voyez-nous grandir"!

L'apathie du public à se réabonner et celui non moins criant des annonceurs par leur oubli du journal, fit à la caisse ce que le chancre fait au corps attaqué et en mina si bien ses fonds que l'éditeur, malgré son bon vouloir, se vit réduit à l'impuissance. D'où la mort du journal.

Donnons ici justice au rédacteur, du délicat et bienveillant accueil que toujours elle témoigna à l'égard de l'élément français dans san journal. Nul n'ignore ce fait! En appréciant son dévouement passé, sa bienveillance à notre égard, nous lui offrons nos sympathies pour son cher disparu.

Notre partie de panier et de cartes, au profit de l'église, fut un succès. Comme chacun est fils de ses oeuvres, on a droit d'être fier de celle-ci.

Quoique l'assistance fut relativement peu nombreuse, les recettes firent preuve de grande générosité. Ce serait superflu de vous décrire ici, sous toutes leurs formes variées et originales, les beautés des paniers. Disons simplement qu'ils ont fait montre de la patience, du bon goût, du tact et du talent de leurs auteurs. Leur beauté extérieure n'était qu'un talent qui en cachait un autre plus grand; celui-ci plus aromatisé, plus succulent, plus goûté et qui fit le bonheur des gourmets acheteurs. A la chanson: "Ah! qu'il est beau ce panier!" succéda bien vite: ah! qu'il est bon ce lunch! Si les organisateurs peuvent s'attribuer quelques lauriers, en raison de leur dévouement, temps et dépenses, il faut en remettre d'autres plus grands aux coopératices, auteurs des superbes paniers.

Un deux piastre et demi en or, don de M. Mahoney, banquier, fut râflé et fut gagné par M. Louis Crétin de Cluny.

Un cochon de lait fut donné par M. Albert Leclerc et rapporta la somme de quatre dollars et demi. Le pauvre petit se trouvait entre bonne main, puisqu'il retourna avec son maître, heureux, paraît-il!

Le premier prix pour dames fut gagné par Mlle Bernadette Lessard et pour hommes par M. Charles Beaudin de Cluny.

Il était beau de voir notre curé, Rev. Fr. Fitzpatrick, entretenir la gaieté des jeunes durant la partie de cartes. Comme le bon Maître, il semblait dire: "Laissez venir à moi les petits enfants" et chacun sait combien il les aime et il se dévoue pour eux!

D'après les dernier rapports de l'Est, Mlle Blanche Lessard se rétablit rapidement. Nous étions en voie d'annoncer son prochain mariage, alors que nous ne comptions pas avec la maladie, mais comme l'amour, selon l'auteur de l'Imitation, est une grande chose et capable de tout, espérons qu'il achèvera ce que le découragement n'a pas abattu.

Mlle Bernadette Lessard est sur son prochain départ pour l'Est.

Est en visite depuis quelque temps, chez M. et Mme Pete Fleury, M. Alfred Vanloo de Calgary.

M. Cléophas Villemure est à faire la finission de la maison de M. Matt Stefan.

Furent des visiteurs de Calgary dernièrement M. et Mme Alfred Ricard; également M. Albert Leclerc.

Viennent de partir pour Montréal et Saint-Victor de Beauce, MM Lionel Riendeau, Henri Larochelle et Jos. Lessard, tous trois descendant chacun un char de chevaux pour MM. Th. Lessard et Grondin, ces derniers partant bientôt avec chacun un autre char.

On nous annonce une vente à réduction dont l'ouverture aura lieu samedi le 16 pour durer une quinzaine, au magasin de M. A. A. Cligard.

Lafond

Mariages.—Mardi dernier M. Joseph Desaulnier unissait sa destinée à Mlle Anny Goudreau. Les témoins étaient: M. Thomas Desaulnier, père du marié, et M. Joseph Goudreau, de Beaumont, frère de la mariée. Comme la mariée était la ménagère de notre curé, M. l'abbé Tessier, depuis quelques années, le déjeuner a été servi au presbytère.

Pour garder plus longtemps le souvenir de ce beau matin, plusieurs photos furent prises çà et là par M. l'abbé Tessier, curé de Lafond, et ensuite les mariés partirent pour un voyage d'une semaine à Beaumont chez M. Joseph Goudreau où ils passèrent de bons moments, nous dit-on. Après avoir visité les parents et les nombreux amis à Beaumont, Edmonton, Saint-Emile, Morinville, Fort Saskatchewan, ils nous revinrent lundi à sept heures du soir, chez M. Lucien Desaulniers où un copieux souper et une table artistiquement décorée de fleurs et de gâteaux et de mets exquis qui attirèrent beaucoup l'attention de tous les convives.

Les décors et le goût délicieux de tous ces bons mets, obligent les convives à dire que Mme Lucien Desaulnier possède à fond la science de l'art culinaire.

Après avoir passé une des meilleures soirées, comme au bon vieux temps, très récréative et vraiment chrétienne, les parents et amis tous joyeux se dispersèrent pour s'en aller chacun à leur demeure.

Le 4 courant, M. Edgar Goulet entrait dans la vie conjugale avec Mlle Alice Gamache. Les témoins furent M. Charles Goulet, père du marié et M. Pierre Côté pour la mariée.

Baptême.—M. et Mme Alfred Toutan ont fait baptiser deux garçons jumeaux, sous les noms de Richard et Victor. Parrains et marraines, M. et Mme J. Beauregard de Lafond et M. et Mme Paradis, marchand de Saint-Vincent.

Dimanche le 27 octobre, à 3 h., se sont réunis pour la première fois les membres de notre jeune cercle de l'A.C.F.A. M. Bergeron, président, et M. Borromé Lafond, secrétaire-trésorier, semblaient être à la hauteur de leur position. M. Lucien Desaulnier, vice-président, n'a pu y assister. Il était retenu à la même heure pour une assemblée des commissaires de l'école de Lafond, dont il est le président. M. Bergeron, président, ouvrit l'assemblée par quelques courtes paroles.

M. Borromé, sec.-trés., nous lut les minutes du travail qui s'était fait lors du passage de MM. les abbés Boucher et Hamelin, nos dévouée prêtres organisateurs et colonisateurs. On distribuait ensuite les prix et les diplômes de ceux qui n'avaient pu se rendre à Saint-Paul lors de la distribution générale.

Après avoir fait quelques propositions et discussions de différentes choses pour le bien de l'Association, M. Edmond Primeau, chef régional, fut invité à prendre la parole, il nous parla une longue heure qui nous a paru très courte; il a su intéresser son auditoire assez nombreux, des choses très pratiques au point de vue national des écoles, des maitres et maîtresses, des commissaires d'écoles, etc. L'auditoire écoutait attentivement et semblait être charmé des bonnes paroles de M. Primeau. M. Landreville que l'on connait très bien, gérant du grand et chic magasin de M. Alphonse Brosseau, de Saint-Paul, accompagna M. Primeau.

Elèves de l'école de Lafond qui ont mérité les prix et diplômes de l'A.C. F.A.

Prix et diplômes

Mlle Alma Mantha, grade 8;
M. Arthur Beauregard, grade 5;
Mlle Irène Malo, grade 4;
Mlle Jeannette Journault, grade 3;
M. Germain Gagné, grade 2;
Mlle Blandine Vaillancourt, grade 1.

Diplômes

Mlle Florence Gagné, grade 4;
Mlle Jeanne Desaulnier, grade 4;
Mlle Bernadette Brault, grade 3;
Mlle Germaine Lapointe, grade 4.

Visiteurs de paroisses environnantes, venant à la messe de Lafond: M. et Mme J. Viel, et M. et Mme Amyot; M. et Mme Dionne, M. et Mme David Charron; M. Wilfrid Pépin, M. Robin, M. P. Charron, M. et Mme Théroux, M. Lapierre.

Etait de passage aujourd'hui: M. l'abbé J. Hamelin, ancien et premier curé de Lafond, qui est maintenant prêtre colonisateur. —Corr.

Lamoureux

Le 24 novembre il y aura un souper au poulet, dans la salle paroissiale de Lamoureux. Les repas seront servis de 5 h. 30 à 8 h. du soir. Les Dames organisatrices n'ont rien épargné pour faire de ce souper un véritable régal, auquel elles invitent non seulement les paroissiens mais aussi tous les gens des paroisses voisines. C'est entendu. le 24 novembre, allons en foule à Lamoureux. Dans l'après-midi et la soirée, le public trouvera de joyeux et lucratifs, jeux de Bingo, palettes, etc. Une foule d'articles d'un usage pratique pourront être gagnés pour quelques sous.

La soirée se terminera par un concert qui promet d'être très intéressant.

Mme Moïse Chevigny et Mlle Alice Bernier en visite à Lamoureux depuis deux mois sont parties, lundi soir pour Los Angeles, accompagnées de Mme Alphonse Gaumont qui se propose de passer l'hiver dans les pays chauds. —Corr.

Fort Kent

SAINT-JOSEPH

Noces d'or à Saint-Joseph

Mardi le 29 octobre, notre paroisse fut en grande fête: c'était la célébration des noces d'or de M. et Mme Georges Michaud. Elles ont été bien célébrées.

M. Jos. Ouellette de La Corée, beau-frère de M. Michaud, et M. Thomas Collins, beau-frère de Mme Michaud, furent les heureux témoins. M. et Mme François Chassé furent fille et garçon d'honneur.

Il est remarquable que lorsque M. et Mme T. Chassé se marièrent, M. G. Michaud leur servit de garçon d'honneur. Après cinquante deux ans, M. Michaud lui rend la même politesse en le choisissant comme garçon d'honneur pour ses noces d'or.

C'était vraiment un événement impressionnant de voir ces deux vénérables jubilaires retourner à l'autel après cinquante années de mariage, renouveler leurs voeux d'union.

Pendant la cérémonie un bien beau sermon fut donné par notre bon curé, M. l'abbé Connoir.

Les servants d'autel furent: Léon Albert, Lionel Croteau, Adrien et Claude Michaud, quatre petits garçons des vénérables mariés.

Après la messe tous les paroissiens se réunirent à la salle paroissiale pour prendre le dîner. Un magnifique repas fut servi. Nous fûmes vraiment "aux noces". La salle était bien décorée de guirlandes dorées et à maints endroits nous voyions "50, 50" bien imprimé en chiffres dorés. Durant le repas MM. les abbés Connoir et Lapointe adressèrent quelques paroles bien touchantes sur la vie de ce couple modèle. Une adresse très bien composée fut lue par Mme A. Croteau. Une jolie chanson fut très bien rendue par les enfants et petits-enfants.

Après cela le char des mariés accompagné de quinze ou vingt autres allèrent faire leur voyage de noces à Bonnyville.

Après le souper nous eûmes une soirée bien divertissante. Une pièce bien appropriée fut rendue par les petits enfants, après laquelle un joli présent d'or fut présenté de même que beaucoup d'autres jolis cadeaux.

Les nombreux amis de ce vénérable couple leur souhaitent beaucoup d'années de santé et de bonheur.

Sainte-Lina

Dimanche, le 10 novembre, notre paroisse célébrait le troisième anniversaire de l'arrivée au milieu de nous de notre dévoué curé. A huit heures la salle paroissiale était déjà remplie et nous y avons remarqué plusieurs amis de Saint-Vincent et des environs, entre autres M. le curé O'Khuysen, M. et Mme St-Arnaud, Mme Léger, de Saint-Vincent, M. et Mme Thomas Fournier, de Rife, M. et Mme A. Comiré, de Mallaig. Les demoiselles de la paroisse sous l'habile direction de notre zélée institutrice, Mlle Jena Roy, nous donnèrent le programme suivant.

Mme Léger, l'excellente pianiste de St-Vincent ouvrit le concert par une marche et exécuta pendant la soirée plusieurs morceaux de son magnifique répertoire. Le choeur de chant de notre paroisse chanta "Vive monsieur le curé" et "A la volette". Lecture des adresses françaises et anglaises par Mlles Elise Charbonneau et Dorien Sutton et la mignonne Angela Brisson, fillette adoptive de M. et Mme F. Taylor, présenta à M. le curé, au nom des paroissiens une modeste bourse et un joli bouquet de fleurs naturelles.

Les enfants d'école dirigés par leur excellente institutrice exécutèrent avec un réel succès un "drill" ancien des plus jolis. Mlle Roy mérite certainement toutes les félicitations reçues.

Chanson par les enfants. Déclamation "Je suis la lune", par Angela Brisson-Taylor. Chansons anglaises par Mme Wm Sutton, Mlle Laura Mageau et son frère Henri.

Dans la comédie "Les vivacités de Mme Poupée", Mlles Gladys Bourgoin, Jeanne Charbonneau, Auréa et Annette Mageau se sont acquittées de leurs rôles respectifs avec un succès égal très rare chez des amateurs.

M. le curé de Saint-Vincent avec son éloquence habituelle présenta ensuite ses souhaits au R. P. Lemaire et voulut bien aussi nous adresser quelques bonnes paroles.

Puis notre bon curé visiblement ému et surpris remercia M. le curé de Saint-Vincent ainsi que les paroissiens de Sainte-Lina et nous dit toute sa reconnaissance pour cette filiale démonstration et combien il appréciait le bon esprit de la paroisse.

M. le curé félicita aussi les organisatrices de cette soirée et en particulier Mlle Roy à qui revient certainement tout le mérite pour le splendide succès du programme. Nous devons aussi une très grande reconnaissance à Mme Léger pour son concours gracieux au programme musical.

Les Dames de l'Autel servirent gratuitement un succulent goûter et après le chant "O Canada" tous se séparèrent emportant de cette belle réunion familiale les plus doux souvenirs.

M. et Mme Allan Mathenson de notre village, sont allé passer quelques jours à Edmonton la semaine dernière et à leur retour se sont fait installer un magnifique radio.

Notre village reprend peu à peu son activité d'autrefois. Nous avons maintenant trois magasins dans notre village et tous nous devrions nous faire un devoir de leur donner tout l'encouragement possible.

M. et Mme François Coulombe de Legal et leurs trois charmantes fillettes étaient tout dernièrement de passage parmi nous dans un pieux pélerinage à la tombe de leur frère le bien-aimé et toujours regretté curé de Sainte-Lina.

Un grand nombre de paroissiens ont exprimé leurs regrets de n'avoir pu rencontrer M. et Mme Coulombe qu'un malheureux contretemps a empêchés d'arriver pour la messe. Espérons qu'ils nous reviendront encore et que tous auront le plaisir de faire leur connaissance.

Saint-Edmond

La couverture d'automobile tirée au sort au profit des Enfants de Marie a été gagnée par M. Pierre Noullet de Jasper. Les Enfants de Marie remercient bien cordialement tous ceux qui les ont aidées en prenant des billets pour leur loterie.

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée, qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII, Marguerite Dostaler, Guilbert St-Jean.

Grades VI et V: Anna Lépine, Lionel Girard, Emilie Girard, William Pilon, Roméo Goulet.

Grade IV: Eugène Pilon, Edmond Guénette, Bertha Lépine, Honoré Lépine, Gertrude St-Jean.

Grade III: Julienne Pilon, Thérèse Gélasko.

Morinville

M. l'abbé Lepage nous a laissés dernièrement pour prendre quelques jours de repos à l'hôpital de la Miséricorde tout en se remettant d'une légère indisposition. Nous faisons des voeux pour son prompt et entier rétablissement.

M. Antonio Gervais faisait baptiser dimanche dernier son troisième enfant sous le nom de Joseph Roland. M. Pierre Gervais et sa dame étaient le parrain et la marraine.

Mardi dernier Joseph Chevalier de cette paroisse conduisait à l'autel Mlle Effie Cecilia McNeely de Warner. La cérémonie s'est faite au milieu de nombreux parents et amis qui étaient venus pour la circonstance. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Etaient de passage à Morinville ces jours derniers le P. Falher, grand vicaire de Grouard, le P. Ruault de Wabaska qui nous a donné le sernom de la grand'messe, M. l'abbé Hamelin, colonisateur pour la rivière de la Paix, et l'abbé Boucher, propagandiste pour la Survivance.

Les Dames de St-Joachim

Lundi prochain le 25 novembre, à 8 h. 30, Mlle E. Lévesque donnera une conférence sous les auspices des Dames de Saint-Joachim dans la salle paroissiale. Quelques aperçus de la vie contemporaine est le sujet que Mlle E. Lévesque a choisi et un joli programme musical complètera la soirée. Invitation spéciale aux Bonnes Amies et aux Jeunes Canadiens et une invitation cordiale à tous. Nous vous promettons l'une des soirées les plus intéressantes.

Calgary

Jules et André Despins sont de retour d'une vacance dans le district de Rivière de la Paix. Ils ont fait le voyage en auto avec M. H. Despins dont la famille est établie sur les fermes neuves de Falher et dont la santé l'oblige à quitter plus vite qu'il ne l'aurait désiré sa position de charpentier en ville. Il espère maintenant demeurer sur sa ferme assez avancée pour y vivre avec aisance. Nous regrettons de ne pas partager la vie intime de cet affable patriote.

Malgré la saison avancée le voyage s'est fait sans trop de fatigue ni de difficultés dans ces routes nouvelles.

Nous avons eu le plaisir d'y rencontrer plusieurs familles autrefois de nos parages qui se disent tout enchantées du succès de leurs entreprises là-bas.

Peut-être avant longtemps, pourrons-nous aller partager la quiétude des fermiers en oubliant les tracas des affaires commerciales, et nous déciderons-nous un beau jour de partir pour la Rivière de la Paix.

Vendredi le 8 novembre, les citoyens de la paroisse Sainte-Famille se sont réunis dans une soirée récréative intime pour souhaiter la bienvenue à leur pasteur.

Jeudi nous donnons nous suffrages pour appuyer M. Miquelon qui se présente comme échevin de la ville. Puisse-t-il gagner son élection. C'est le voeu de ses compatriotes.

Et nous?
90 p.c. des fermiers danois sont membres de 1 à 7 sociétés coopératives.

POUR NOS FERMIERS

Les Danois ne travaillent pas comme des isolés, des gens qui se regardent jalousement.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.16
No. 2 Nord	1.13
No. 3 Nord	1.09
No. 4 Nord	1.06
No. 5 Nord	.96
No. 6 Nord	.84
Fourrage	.83
Avoine—	
No. 2 C. W.	.53
No. 3 C. W.	.48
Orge—	
No. 3 C. W.	.51
No. 4 C. W.	.46
Seigle—	
No. 2 C. W.	.75
No. 3 C. W.	.70

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.37⅝
No. 2 Nord	1.34⅝
No. 3 Nord	1.29⅝
No. 4 Nord	1.26⅝
No. 5 Nord	1.17⅝
No. 6 Nord	1.07⅝
Fourrage	1.06⅝

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1. Nord	1.36⅝
No. 2 Nord	1.33⅝
No. 3 Nord	1.29⅝
No. 4 Nord	1.26⅝
No. 5 Nord	1.15⅝
No. 6 Nord	.96⅝
Fourrage	.86
Avoine—	
No. 2 C. W.	.68
No. 3 C. W.	.62
Fourrage	.60
Orge—	
No. 3 C. W.	.66¾
No. 4 C. W.	.61¾
Fourrage	.55¾
Seigle—	
No. 2 C. W.	.94¼
No. 3 C. W.	.89¼
Bétail—	
Taures de choix	6.30 à 7.00
" communs	5.00 à 5.50
Veau de choix	9.00 à 10.00
" bonne qualité	6.50 à 7.00
" commune	4.50 à 6.00
Bouvillons (steers) de choix	7.00 à 7.50
Bouvillons qualité ordinaire	6.00 à 6.50
Boeuf de choix	5.50 à 6.00
" ordinaire	5.00 à 5.25
" commun	4.00 à 4.50
Mouton	8.50 à 9.00
" de l'année	6.50 à 7.50
Agneau de boucherie	4.50 à 6.00
Porc de choix	9.75

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

LAIT	2.70
Crême—	
Spéciale	.38
No. 1	.36
No. 2	.33
Oeufs—	
Extra	.42
Frais	.40
2e qualité	.25
Communs	.20

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

AMI OU ENNEMI

On s'alarme à bon droit des signes avant-coureurs d'émigration dans nos vieilles paroisses canadiennes des environs d'Edmonton. En effet, à quoi nous aura servi d'avoir implanté le français dans nos écoles, d'avoir formé des instituteurs hors ligne, d'avoir appelé des communautés religieuses à notre secours, enfin, d'avoir fondé cette magnifique A.C.F.A., si nous devons voir les nôtres, nos pionniers, reculer devant l'invasion russe ou allemande? Où iront les fruits de nos efforts, si nous perdons le terrain? Il ne suffit pas, pour faire un peuple, d'avoir des chefs de valeur, pas plus qu'il ne suffit à une armée d'avoir de bons capitaines. Il faut aussi, et surtout, des soldats. Mais où sont nos soldats?

Si nous étudions les statistiques que nous avons recueillies à ce sujet, nous constatons un état de choses des plus fâcheux. Une de nos vieilles paroisses, et qui n'est pas des pires, a pu nous fournir des chiffres très précis: les Canadiens y ont perdu quatre quarts de sections en quatre ans, avec 48 personnes qui ont émigré dans le même espace de temps.

Ceci indique plusieurs choses, mais ça indique surtout qu'au lieu d'aller de l'avant, nous reculons. Dans cette paroisse que nous mentionnons, il y a actuellement 297 quarts de sections appartenant à des Canadiens; si nous y perdons du terrain au taux d'un quart par année, notre deuxième génération n'y sera plus en majorité canadienne. Et d'autres paroisses montrent encore des chiffres plus alarmants!

Il n'y a pas à reculer devant les faits. Il est inutile à nos chefs, à notre tête, d'exercer ses méninges si activement, si nous laissons notre corps social saigner par le flanc. Cette blessure n'est peut-être pas mortelle, mais elle sera certainement fatale si nous la laissons s'envenimer. Portons-y donc remède, tandis que nous avons encore la force. C'est maintenant, comme disait il y a quelque temps M. le rédacteur, c'est maintenant qu'**il est temps d'y voir.**

Tout en soignant notre corps social, il faut cependant parer les coups qui le blessent. D'où viennent ces coups? Quel est l'attrait, l'influence, ou la force qui fait abandonner à nos Canadiens de belles terres près d'Edmonton, pour aller "patenter" dans le Nord? En un mot, quel est l'**ennemi?**

D'abord, ce n'est pas un ennemi, c'est un ami. C'est un ami qui nous frappe, parce que nous ne voulons pas le reconnaître. De plus, c'est un ami dont nous ne pouvons pas nous passer; un ami qui sait son importance et qui veut que nous la reconnaissions. Cet ami, qui de nos jours prend des forces en proportions gigantesques, est prêt à devenir l'esclave de celui qui lui tend la main, et à abattre sans pitié celui qui le repousse. Voyez la richesse des Américains: ils la doivent à cet ami qu'ils ont généralement reconnu. Et nous, Canadiens, nous allons le reconnaître, ou nos jours sont comptés. N'appelons pas au secours, c'est inutile, il faut marcher. Appelons plutôt cet ami, notre ami, . . . ah! mais, comment allons-nous l'appeler?

Quelques-uns l'appellent Richesse. Ils se trompent. Ils prennent l'habit pour le moine. D'autres l'appellent Train de vie, en anglais "Standard of Living". Ils se trompent aussi, car "Train de vie" n'est pas l'Ami, c'est sa main droite, la main qui frappe, et qui donne.

L'Ami s'appellerait-il "La Sience"? Je l'ai souvent entendu nommer "Gros bon Sens", mais je crois que "La Sience" est réellement le nom qu'il se donne en société.

Je vois d'ici toute notre population se lever en masse pour me dire que je me trompe.—"Comment! Notre ami la Science nous frapperait, lui! si bonasse, si beau parleur, si intéressant! Lui qui nous offre sans cesse l'hospitalité, nous ferait le moindre mal? Allons donc!"

A cela je répond: "Ne vous fiez pas aux apparences. J'aurai peut-être un jour l'occasion de démasquer un peu notre ami, oh! un tout petit peu! Ça lui fera plaisir, il ne demande que ça. Et peut-être le prendrons-nous en flagrant délit, sa main droite "Train de vie" dans le sac. Il rira avec nous, c'est un bon diable, et nous nous amuserons ferme, tous ensemble.

Wilfrid BOISVERT.

L'instinct chez le lapin

Buffon nous dit que "Le lapin domestique rendu à l'existence indépendante, reste à la surface du sol et ne songe à se creuser un terrier qu'après avoir lentement réappris la vie sauvage". Libre ou non, le lapin demeure fidèle à ses instincts, à sa nature. Le lapin domestique, livré à lui-même, ou délivré de la prison, fouille après réflexions le terrain et s'y construit tant bien que mal d'abord un refuge, sinon une habitation complète; alors qu'il est en captivité il travaille et creuse sans cesse, à moins qu'on le tienne trop à l'étroit; j'entends par là dans une prison inattaquable avec les moyens limités dont il dispose. A l'impossible nul n'est tenu. Le petit animal ne se rend que lorsque l'impuissance lui est démontrée. Encore son instinct ne se perd-il pas tout entier il reste à l'état latent pour se réveiller à la première occasion favorable. Ceci n'est plus une assertion en l'air, mais un fait constant, universel. Ne placez pas un lapin domestique dans une situation d'où il puisse sortir: il reconnaitrait l'attention par une évasion prochaine, moins pour fuir, peut-être, que pour exercer son aptitude de rongeur, sa faculté de fouilleur, même à travers les pierres, et de cheminer souterrainement en zigzaguant.

Il en est de même du lapin sauvage qu'on a pris tout jeune dans le nid où l'avait soigneusement caché sa mère. On remplace sa nourrice; on l'élève au biberon ou à la cuiller, il boit avec empressement et sans se faire prier, mais les incisives lui poussent avec toute la solidité précoce qu'elles acquièrent dans les animaux de son ordre, et si vous ne l'avez logé qu'au milieu de planches, il finira par trouver le seul point attaquable de l'une d'elles. Alors il travaillera sans arrêter; il la déchiquetera tant et si bien qu'il aura tôt pratiqué l'ouverture à travers laquelle il passera pour recouvrer sa liberté. Une fois averti, veillez au grain, car "il n'est pas faignant"; il a le coeur à la besogne; il y va gaiement et aura bientôt rongé boite ou cabane. Imitez-le, raboutez promptement la cage, si vous ne voulez la trouver vide, car une fois parti, hélas il ne revient pas.

RENDEMENTS EN CEREALES DES PROVINCES DES PRAIRIES

Pour les trois provinces des prairies l'estimation préliminaire des rendements des cinq principales récoltes de céréales est, en boisseaux, comme suit: Blé 271,607,000; avoine 137,574,000; orge 78,428,000; seigle 11,688,000; graine de lin 1,909,000. Par provinces, ces rendements sont comme suit: Manitoba, blé 31,979,000; avoine 30,701,000; orge 37,529,000; seigle 1,362,000; graine de lin 444,000; Saskatchewan, blé 154,565,000; avoine 68,518,000; orge 2?,640,000; seigle 8,108,000; graine de lin 1,402,000; Alberta, blé 85,063,000; avoine 38,355,000; orge 11,259,000; seigle 2,218,000; graine de lin 63,000.

COUT DE LA PRODUCTION DU LARD EN HIVER

(Notes des fermes expérimentales)

Est-il réellement avantageux de nourrir des porcs en vue de produire du lard pendant l'hiver? C'est là une question que se posent beaucoup de cultivateurs, et à laquelle il serait difficile de répondre par un "oui" ou par un "non". Il y a en effet bien des éléments qui entrent dans une proposition de ce genre, et je me propose de présenter ici, pour aider à l'élucider, quelques-unes des données recueillies à la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E. On a certainement plus de temps en hiver pour prendre soin des animaux. On a aussi généralement beaucoup d'aliments d'une nature grossière comme les pommes de rebut, les patates et les racines, qui rapportent un prix avantageux lorsqu'ils sont convertis en lard. Quant à savoir si l'on peut acheter tous les aliments et faire encore un bénéfice sur le lard, c'est là un point douteux, à en juger par les observations qui ont été faites sur cette ferme. Ce qui n'est pas douteux, cependant, c'est qu'il est économique de garder un nombre raisonnable de porcs, suffisant pour consommer les fourrages que l'on a, ainsi que les grains cultivés sur la ferme, comme l'avoine et l'orge.

Nous avons constaté que les porcs nés au commencement de l'automne avant le 15 septembre, profitent plus rapidement que ceux qui sont nés plus tard. En général, les porcs nourris en hiver ne font pas une augmentation de poids aussi rapide qu'en été; la moyenne sur cette ferme, en ces six dernières années, a été de 0.93 livre par jour, contre 1.11 livre en été. Le coût de la nourriture par livre d'augmentation est également plus élevé; il est de 9.0 cents contre 8.11 cents. Il est essentiel, pour que cette augmentation laisse un bénéfice, que l'on fournisse de la verdure sous une forme quelconque. On peut le faire en donnant des pommes de rebut, des patates, des navets ou des betteraves fourragères. Dans un essai d'alimentation conduit en 1925-26, le prix de revient du lard a été abaissé de trois-quarts de cent par livre lorsqu'on donnait 1.5 livre de patates par porc et par jour. Dans un essai conduit en 1928-29 sur la comparaison entre les betteraves fourragères et des navets cuits et crus, on a constaté que l'une ou l'autre de ces racines, données crues, est tout aussi bonne que lorsqu'elle est donnée cuite, et le type de porc à bacon obtenu a été meilleur que lorsqu'on ne donnait pas de racines du tout.

Ceux qui étudient cette question feront bien de tenir compte des points que voici:

Deux portées par année et par truie réduisent de moitié le coût des porcs au sevrage.

Les porcs nés au commencement de l'automne rapportent plus que ceux qui naissent plus tard dans la saison.

Il est nécessaire de fournir une nourriture succulente, sous forme de verdure.

Les dortoirs secs et l'exercice sont essentiels pour empêcher que les animaux ne deviennent impotents pendant les froids.

Il est nécessaire de fournir de la protéine animale sous forme de lait écrémé, de poudre de poisson ou de déchets d'abattoir.

Un mélange d'aliments comme l'avoine concassée et le gru blanc—recoupes—ou le gru rouge pour commencer, auquel on ajoute de l'orge concassée après que les gorets ont atteint l'âge de trois mois, et pendant le dernier mois de la période d'engraissement, devrait donner des résultats économiques.

S. A. HILTON,
Ferme expérimentale fédérale,
Nappan, N.E.

PROTECTION DES FLEURS VIVACES

(Notes des fermes expérimentales)

Les fleurs vivaces demandent à être protégées en hiver sur les Prairies. Les plus délicates exigent des soins spéciaux; il faut les recouvrir de trois à quatre pouces de paille avant que la terre ne gèle, et cette paille doit rester sur les plantes jusque vers la mi-mai. La neige s'accumule mieux autour des plantes qui sont protégées par ce paillis. Les plantes qui exigent ces soins sont les oeillets, les pensées, les roses trémières, les lupins, les campanules et les pivoines qui viennent d'être plantées. Ces dernières devraient avoir leurs collets enfouis à deux ou trois pouces au-dessous de la surface, mais ceci n'empêche pas que l'on devrait ajouter au moins quatre pouces de paille après que la terre a gelé. Cette précaution est inutile après le premier hiver, pour les pivoines.

On nous demande souvent à la station expérimentale s'il est nécessaire de protéger les rosiers pendant l'hiver. Nous avons l'habitude sur cette station d'attacher sans les serrer toutes les pousses des rosiers hybrides vivaces et des rosiers thé hybrides et d'amonceler de la terre autour d'elles jusqu'à environ deux pouces du sommet. Après que la terre est gelée, on recouvre le tout de six pouces ou plus de litière pailleuse. Au printemps, on enlève ce paillis quelques jours avant que le sol soit aplani. Après cela, on rabat les branches d'un tiers environ en laissant un bouton extérieur au sommet, mais il faut avoir soin de recouvrir les arbustes avec de la toile ou des boites la nuit tant que les gelées sont à craindre au printemps.

G. D. MATTHEWS, régisseur.
Scott, Sask.

Le rat musqué en tête

Plusieurs éleveurs de rats musqués prétendent actuellement que cet animal va prendre rapidement les devants dans la production de la fourrure en notre pays. Leur opinion est supportée par les derniers chiffres officiels publiés, lesquels attestent que la valeur de la fourrure des rats musqués pris au cours de la saison 1927-28 a atteint $2,967,915, représentant la vente de 1,953,963 peaux. Les renards argentés viennent ensuite avec une valeur de $2,353,200, produit de la vente de 23,877 peaux. Ces chiffres renferment la valeur des peaux capturées par les trappeurs aussi bien que celle des animaux sortis des parcs d'élevage.

Au cours de la dernière saison 35 espèces d'animaux à fourrure ont rapporté $18,547,753 avec 3,592,700 peaux.

Etant donné la haute valeur de sa fourrure, qui est de $98.55 en moyenne, le renard argenté a été généralement considéré comme le meilleur producteur de revenus, mais le rat musqué démontre éloquemment comment les revenus s'accumulent rapidement lorsque le nombre est considérable et la peau peu chère, car la valeur d'une peau de rat musqué est en moyenne de $1.52.

Actuellement plusieurs cultivateurs ont organisé des parcs d'élevage de rats musqués sur leurs fermes, dans le Québec, le long d'un lac ou d'un ruisseau, et leur nombre tend à augmenter constamment. Le rat musqué s'élève facilement, exige un capital relativement faible pour partir cet élevage, et par sa fécondité, il est en mesure d'assurer un revenu appréciable.

Exposition de renards

Les éleveurs de renards de l'Ile-du Prince-Edouard ont fait de grands préparatifs pour l'exposition de renards qui a eu lieu à Charlottetown les 29, 30, 31 et 1er novembre 1929. Ceux qui s'intéressent à ce genre d'élevage et qui connaissent la part importante prise par cette industrie dans la prospérité de cette province s'étonneront, à juste titre, qu'une telle exposition n'ait pas eu lieu avant aujourd'hui. L'exposition est sous les auspices de l'Association des exposants de renards argentés de l'Ile-du-Prince-Edouard récemment formée. Cette association verra aux préparatifs et élaborera le programme des différentes démonstrations qui auront lieu à cette occasion. Tous portent un grand intérêt à cette exposition. Le gouvernement provincial a accordé son appui financier. Il a chargé M. W.-R. Shaw, chef du département de l'industrie animale de remplir les fonctions de secrétaire et gérant de l'exposition. Tous les renards enregistrés, soit dans l'Association américaine des éleveurs de renards peuvent être portés sur la liste des entrées. On assure que des éleveurs de renard des provinces maritimes, de Québec, d'Ontario et des autres provinces s'intéressent beaucoup au mouvement. De telles expositions procurent aux provinces où elles sont tenues, la meilleure publicité et la réclame la plus fructueuse.

Réponse à A. D.

La limite du nombre de lapins que vous pouvez garder et laisser se multiplier en enclos spécial ou garenne est très difficile à vous donner attendu que ceux-ci font en général tous bon ménage ensemble, ils viennent même à pulluler.

Tout ce qu'il y a quand il y en a un trop grand nobmre il vous faut les alimenter sous un abri où il vous faut disposer de rateliers.

Il faut aussi faire des enclos à toute épreuve pour prévenir les dommages dans le voisinage, si les bêtes venaient à s'échapper ce qui serait pour vous une cause de troubles.

Dans cet enclos il vous suffit de planter des arbres tels que le genêt, l'aulne blanc ou quelques autres du même genre, et d'y avoir une butte de terre naturelle ou d'en faire une où les lapins se creuseront de nombreux terriers; le lapin préférant creuser son gite à sa convenance si la terre a la consistance suffisante pour assurer la stabilité des parois des galeries.

Dans de tels élevages la population devient si dense qu'il faut lui apporter les aliments qu'on dispose comme il a été dit plus haut. Il faut aussi en faire disparaitre de temps en temps soit en les prenant au piège comme la chose se fait en Australie ou soit en les tuant de quelques manières.

Ces bêtes peuvent rester l'hiver et l'été dehors et je crois que c'est comme cela que vous aurez les meilleurs résultats, hormis que vous auriez affaire à des lapins à fourrures e que celle-ci peut être affectée par le soleil.

—La Revue des Eleveurs.

Le droit d'appel des Dominions au Conseil Privé

Un lord anglais soulève la question en rappelant la récente législation du libre-état d'Irlande rendant nuls les appels du libre-état.

Londres—P.C.—La question du droit d'appel des Dominions au comité judiciaire du Conseil Privé a été débattue en chambre des lords. Une motion de Lord Denesford attire l'attention sur la récente législation du Libre-Etat d'Irlande, qui rend nuls les appels des décisions de la cour suprême du Libre-Etat.

Lord Passfield, secrétaire d'Etat pour les Dominions, reconnait que le problème est très complexe, au point de vue constitutionnel, mais qu'il n'est pas constitutionnel, pour le parlement de Westminster, d'influencer la procédure des parlements des Dominions. Le gouvernement du Royaume-Uni, dit-il, ne s'est pas cru justifiable de faire des représentations au Libre-Etat d'Irlande au sujet de sa législation.

De l'avis de Lord Brentford (Sir William Joynson-Hicks), cette question devrait être étudiée par la conférence qui s'occupe actuellement de diverses questions soulevées à la dernière conférence impériale.

Finalement, Lord Danesfort retira sa motion et Lord Passfield promit de publier les documents relatifs à la cause de la Performing Rights Society, qui obtint, en novembre 1928, une permission spéciale d'appel d'un jugement de la cour suprême du Libre-Etat. Ce dernier abolit le droit d'appel avant même qu'un jugement fût rendu sur l'appel en question.

Petites nouvelles

L'hon. R. B. Bennett, chef du parti conservateur fédéral, était de passage à Edmonton, la semaine dernière. Sa visite, a-t-il dit, était d'un caractère privé.

—x—

Grande Prairie.—M. J. E. Gaudin de Beaver Lodge, un vieux citoyen de l'endroit, a été inhumé à Grande Prairie la semaine dernière. Sa santé était mauvaise depuis de longs mois. Il laisse pour pleurer sa perte, sa femme et un fils Darcy.

Bons mots

Au restaurant

—Garçon, vous me redonnerez du potage, il est délicieux.

—N'est-ce pas, monsieur? Croyez-vous que le cuisinier voulait le jeter pour une malheureuse souris qui était tombée dans la marmite!

—x—

Au bord de la mer

—Pourquoi ne prends-tu pas de bains, mon petit Paul?

Le petit Paul.—J'ai peur de me noyer. Je ne veux entrer dans l'eau que quand je saurai nager.

—x—

Calino est prévoyant

Calino vient d'être nommé maire de son village. Il adresse aux pompiers un avis qui se termine par ces mots: "Les pompes devront être soigneusement vérifiées les veilles d'incendie."

LA REPERCUSSION SUR LES AFFAIRES

Toronto.—En faisant la revue générale de la situation des affaires au Canada, à la lumière de la baisse désastreuse qui s'est produite en Bourse depuis cinq semaines, M. A. E. Phipps, président sortant de charge de l'Association des Banquiers canadiens, a exposé franchement devant les membres de ce corps réunis en assemblée générale ici, ce qu'il pensait de l'avenir des affaires de notre pays.

M. Phipps a blâmé les vendeurs de valeurs et les a tenus en bonne partie responsables de l'affaiblissement actuel des prix. Il a fait ressortir le point que nombre de courtiers ont exploité à outrance le goût du public pour la spéculation et qu'ils ont fait mirer à ses yeux des profits exhorbitants. Les bureaux de courtage qui se sont multipliés dans les petites villes, dit-il, ont facilité la spéculation sur une grande échelle. Et comme le public ignore souvent les secrets de la Bourse et qu'il n'a pas le temps nécessaire pour s'en occuper, il arrive qu'il subit des pertes et en fait subir à d'autres.

Selon M. Phipps, cette dégringolade des stocks ne sera pas sans avoir une répercussion sur les affaires générales du pays. Déjà des indices font voir que l'emploi sera faible cet hiver, par suite du pouvoir d'achat restreint de la nation. Il m'apparait, conclut-il, que la période d'expansion a, temporairement du moins, atteint son sommet." Le président a ensuite exprimé son dépit de voir les prêts augmenter sans cesse et les dépôts dans les banques rester stationnaires ou même diminuer.

Exportation d'animaux à fourrure

Plus de 400 renards argentés, des rats musqués et d'autres animaux à fourrure du Canada ont été expédiés en Europe en fin de semaine. C'est l'une des plus grosses consignations d'animaux vivants à destination de l'Europe. La plupart de ces animaux venaient de l'Ile du Prince-Edouard et avaient été transportés à Montréal dans des convois du service des Messageries du Canadien National. On y remarquait 124 renards argentés, quatre renards bleus et 30 visons venant de la ferme de H. E. Raynar. Ces animaux sont à destination de Hambourg, Allemagne.

M. Quenneville, de Montréal, a aussi expédié à Thomas Rodd, de Couper Angus, Pertshire, Ecosse, 120 rats musqués et 2 ratons.

Il y avait aussi une consignation de renards argentés du Wisconsin.

Échos de la Presse

Le charbon d'Alberta

Dans une entrevue que publie le "Journal", d'Edmonton, M. F.-G. Neate, de la Commission fédérale du combustible, déclare que le plus tôt les propriétaires des mines de l'Alberta renonceront à l'idée de vendre annuellement un million de tonnes de charbon en Ontario sera le mieux. Grâce à la réduction du tarif ferroviaire, réduction qui est arbitraire et oblige le gouvernement à dédommager les chemins de fer, l'Alberta a réussi à vendre en Ontario environ cinquante mille tonnes, ce qui est peu comparativement à la consommation globale de l'Ontario. M. Neate nous informe que le charbon de l'Alberta ne peut concurrencer l'anthracite américain et l'anthracite gallois, qui sont des combustibles différents que les consommateurs habitués à s'en servir achèteront de préférence malgré leur prix plus élevé. Le combustible auquel la houille albertaine pourrait ambitionner de faire concurrence, suivant M. Neate, c'est le coke, dont la consommation a considérablement augmenté. Nous imaginons d'ailleurs que cette concurrence au coke ne peut qu'être restreinte à un certain rayon. Dans ces conditions, il ne semble plus utile d'obliger les chemins de fer à transporter à perte le charbon de l'Alberta et à les indemniser ensuite aux dépens du trésor public. L'expérience que l'on a voulu faire a eu un résultat négatif. Le mieux est donc d'en rester à.

—La Patrie.

* * *

Même plainte

Lors de la publication des conditions du prêt aux fermiers que la Commission du crédit agricole québecquois institue, quelqu'un observa que, si le long terme du prêt était un avantage, il n'en était pas ainsi du taux de l'intérêt. Ce taux à 6½ pour cent plus 2 pour cent d'amortissement a été trouvé excessif parce que, disait-on, il était supérieur à celui auquel les cultivateurs, en général, pouvaient emprunter d'une façon courante.

L'organe de l'Association des fermiers-unis de l'Alberta rapporte qe, dans cette province, en certains milieux, la même plainte existe contre la Commission du crédit agricole de Alberta. On juge que le taux de intérêt est trop élevé. Il y a cependant une différence, c'est que là-bas, d'après l'organe de l'Association des fermiers-unis de l'Alberta, "le taux (de la Commission) est matériellement plus bas que le taux qui a prévalu dans les prêts aux fermiers, de la part des agences privées". C'est une différence qu'il est bon de noter quand on veut instituer une comparaison entre ce qui se fait déjà en Alberta et ce qu'on veut faire dans le Québec.

—Le Droit, Ottawa, Ont.

* * *

Les modes féminines

La ligue catholique féminine

La mode à travers les âges et les ciels divers peut bien varier la forme de l'habillement, l'orner de mille colifichets; si elle ne tient pas compte de la modestie pour la garde de laquelle elle a été imposée, si elle ne tient pas compte des différents climats, elle est une mauvaise mode, et une mode ridicule.

Les modes actuelles,—tout le monde comprendra que nous ne nous occupons point des modes masculines,—ont du bon.

Du moins autant qu'un profane en peut juger.

Il nous semble qu'elles ont délivré ces dames de nombre d'instruments de torture, qu'elles portaient d'ailleurs sans grand mérite pour la vie éternelle.

Elles sont plus hygiéniques, moins encombrantes, plus simples, que saisje, on dira qu'elles n'en coûtent pas moins cher; mais nous n'avons pas à y voir.

Si elles avaient su demeurer dans de certaines limites!

C'est excellent d'avoir simplifié, d'avoir banni ces postiches de toutes sortes, d'avoir — usons du langage technique,—raccourci les jupes qui vadrouillaient dans la poussière; mais il y a une limite à simplifier et à raccourcir.

La limite qu'impose le bon sens.

La limite qu'impose la modestie.

Et, si l'on veut être de bon compte, on admettra que cette limite est dépassée.

Alors la chose cesse d'être ridicule pour commercer d'être grave.

Personne n'a le droit, évidemment, d'être pour son prochain une occasion de scandale; de porter par son attitude et son accoutrement les autres aux pensées déshonnêtes.

Quand même on s'en défendrait dans son coeur, quand même on protesterait, si on ne remédie pas à la cause extérieure qui, étant donné la nature humaine, inspire fatalement de telles suggestions, nous ne voyons pas comment on puisse se juger hors de tout reproche.

La chose, encore une fois, mérite qu'on y attache quelqu'importance, bien qu'on se contente d'en rire ou de s'en désintéresser.

Les bonnes modes aident les bonnes moeurs si elles ne les font pas; les mauvaises modes aident les mauvaises moeurs.

Qu'on ergote tant qu'on voudra, c'est ainsi.

Et, si l'on avait des yeux pour voir, et une intelligence pour comprendre, on l'admettrait autrement qu'en simple théorie.

* * *

On peut alléguer mille ingénieuses raisons pour ne point trouver tant de mal aux modes contemporaires. "Voyez-nous donc revenir aux blouses fermées, au jupes à moitié-jambes!" Jusqu'à des fillettes d'hier, jusqu'à des personnes d'âge très mûr qui parlent ainsi!

Et pourtant, que la mode change! qu'elle encercle les cous jusqu'aux oreilles, qu'elle vous ramène les robes jusqu'aux chevilles, et les manches jusqu'au bout des doigts.

En un instant, dans l'espace de deux semaines au plus, toutes les filles d'Eve de la terre auront pratiqué tous les rallongements nouveaux et entrepris de se moquer des courtes choses d'hier.

La mode!

C'est plus fort que la maladie, que la mort! Plus fort que le bon sens et l'intelligence! C'est plus fort, hélas, que la morale, que la voix solennelle et infiniment sérieuse de la religion!

C'est bien la seule puissance contre laquelle on ne s'insurge point.

* * *

Pourtant, répondant à l'appel du Pape et des Evêques, des Ligues de chrétiennes se sont formées dans les différents pays pour réagir contre les excentricités immodestes des modes nées le plus souvent d'un souci à peine déguisé de corruption.

C'est ainsi que dans la province de Québec une Ligue Catholique Féminine existe que Nos Seigneurs les Evêques encouragent fortement.

Nous sommes sûr que les dames et demoiselles de notre région si chrétienne feront plus que marquer une théorique sympathie et se rendre en grand nombre à l'assemblée.

Nous imaginons qu'elles seront persuadées que la Ligue n'exigera pas d'elles des singularités ou des modes antiques.

Car les dames qui la composent sont chrétiennes avant tout, mais elles sont femmes encore.

Et c'est bien.

André LALIBERTE, ptre,
—Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi, P.Q.

Criminalité et peine capitale

Les protaganistes de l'abolition de la peine de mort font valoir, à l'appui de leur thèse que cette peine effraie moins de criminels que ne le fait celle de l'emprisonnement à perpétuité.

Tiens, tiens! c'est étrange, mais avez-vous souvenir d'un seul condamné à mort qui n'ait réclamé par tous les moyens possibles—et même impossibles—la commutation de la sentence prononcée contre lui?

Et, puisque nous parlons de peine capitale et de criminalité, que l'on nous permette donc de consigner ici que "The Spectator", revue d'assurance newyorkaise annonce, dans sa dernière édition que les statistiques de la criminalité, relevées dans 36 villes américaines, pour l'année 1928, sont au moins aussi alarmantes que celles de 1927, qui provoquèrent de très graves commentaires dans toute la presse des Etats-Unis.

Dans 49 des 136 villes dont il est question précédemment, la criminalité est à la hausse. Dans les autres, la situation n'a pas changé, ou il y a eu un imperceptible déclin.

C'est à Memphis, Tennessee, et non à Chicago, comme on serait tenté de le croire, qu'il y a eu le plus grand nombre de crimes et de délits criminels en 1928. Neufs autres villes du Sud emboitent le pas, de très près à Memphis.

Détroit tient la tête des villes dont la population est d'au moins d'un million d'âmes.

A East Saint Louis, Illinois, où il n'y avait eu qu'un seul crime en 1927, il y en a eu 11 en 1928, mais à Utica, N.Y., où il y en avait eu 14 en 1927, il n'y en eut que 3 l'an dernier et à Yonkers, N.Y., les crimes sont tombés de 20 à 0.

Le Dr Frederic L. Hoffman, statisticien consultant de la "Prudential Insurance Company" déclare, chiffres en mains que le nombre des crimes a doublé depuis 1900, c'est-à-dire depuis vingt-huit ans. Pourtant, notre population n'a pas augmenté de moitié au cours du même laps de temps.

En présence d'un tel état de choses, est-il logique, est-il opportun de vouloir supprimer la peine de mort?

Nous ne le croyons pas.

Cependant, on aurait tort de se dissimuler que la propagande effrénée à laquelle se livrent depuis longtemps ceux qui désirent per fas et nefas obtenir l'abolition d'un châtiment reconnu, de tout temps et en tout pays, comme étant le plus sûr garant de la sécurité publique fait chaque jour des adeptes. On invoque toute sorte de raisons pour arriver au résultat visé; on fait vibrer habilement le code du sentiment.

Mais l'assassin en a-t-il lui, du sentiment, quand il assassine sa victime?

N'oublions pas que dans le Michigan où la peine capitale a été supprimée, on réclame quasi unanimement son rétablissement. N'oublions pas non plus que la Législature du Massachusetts vient de se prononcer vigoureusement pour la conservation du "fauteuil électrique."

Et réfléchissons avant de se laisser embrigader dans la clique des adversaires de la peine de mort.

—L'Impartial, de Nashua.

Le prochain livre de Clemenceau

Le prochain livre de M. Clemenceau sera intitulé "Grandeur et misère d'une victoire." M. Clemenceau a appris à M. Marcel Hutin, de l'"Echo de Paris", qu'il a terminé le dernier chapitre de l'ouvrage mais que par suite de copieuses modifications aux chapitres précédents il ne sait pas quand aura lieu l'impression.

Mort d'une princesse

Madame Alexander Subkoff, autrefois princesse Victoria de Prusse et soeur de l'ex-kaiser Guillaume, vient de mourir à Bonn, Allemagne.

M. Ferguson ferait des concessions

Les taxes des compagnies et les écoles catholiques, en Ontario. — Un article du "Toronto Star".

LE R. P. BURKE

Toronto.—Le Star de Toronto écrivait, la semaine dernière, que dans certains milieux, on semble croire que le premier ministre M. G.-Howard Ferguson fera encore de nouvelles concessions à l'Eglise catholique romaine dans la répartition des taxes scolaires des corporations. Le journal ajoute que l'autorité religieuse est à conduire une vive campagne pour le rétablissement d'une autre base dans cette répartition et qu'elle est énergiquement combattue dans ses projets par l'ordre d'Orange Le R. P. J.-E. Burke a exprimé, tout dernièrement, devant la Ligue des Femmes catholiques, ses espérances basées sur la présomption que la législature ontarienne devrait "faire acte de justice" mais il a ajouté qu'on ne lui en avait nullement fait la promesse.

Le programme politique de M. Anderson

Un système d'écoles publiques, débarrassées de toute influence sectaire; la mise en vigueur de la loi des bons chemins, qui sera étendue à toutes les routes, au nord, sud, est et ouest de la province, assurer à la province les revenus de ses ressources naturelles, une politique d'immigration appropriée, voilà les grandes lignes du programme de M. Anderson, le chef du gouvernement conservateur-progressiste-indépendant qui a, en juin dernier, renversé le gouvernement libéral de la Saskatchewan.

M. Anderson a exposé ce programme de son parti à un déjeuner offert aux membres de son cabinet, par l'Association conservatrice d'Edmonton.

Mort du Rév. Père Turgeon

Vancouver, B.C.—S.P.C.—Le R. P. Joseph Turgeon, âgé de 44 ans, fils du sénateur O. Turgeon, du Nouveau-Brunswick, et frère de l'hon. juge W.-F.-A. Turgeon, de la cour d'appel de Saskatchewan, a succombé ici le 14 courant à une longue maladie.

Service requiem pour J. L. Lessard

Le service funèbre de M. J. L. Lessard d'Athabasca fut chanté le 5 novembre dernier, en l'église Saint-Joachim, par le R. P. Langlois, O.M.I., assisté des RR. PP. Auclair et Bouchard. Le défunt fut inhumé dans le cimetière catholique d'Edmonton.

Les porteurs furent: MM. Walter Pitfield, Jack Frame, M.P.P., L. A. Giroux, M.P.P., A. Boileau, Patrick Flynn, et M. J. A. Daigneault.

Voici les noms des personnes qui ont fait don d'offrandes: Mme J. L. Lessard, Jack, Marguerite et Patricia; M. et Mme K. N. P. Flynn, Colinton, Alta.; Miss Teresa O'Brien; Soeur M. Laverty, Sénateur P. E. Lessard, Albertine, Alice, Arthur; M. et Mme Thos. Lessard, St-Paul; Paul et Berthe; M. et Mme J. T. Ferron, St-Joseph, de Beauce, P.Q.; M. et Mme Wilfrid Gariépy, Trois-Rivières, P.Q.; M. et Mme C. E. Gariépy; les Soeurs de l'hôpital Général; les Elèves du collège des Jésuites; les Elèves du couvent de l'Assomption; le Père Béliveau; le Père O'Neill; le Père Ryan; Rév. Père Beys; les Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye; Athabasca Liberal Association; North West Breweries Co., Ltd.; l'hon. Chas Stewart, Ottawa, Ont.; M. et Mme John Frame, M. et Mme H. G. Jamieson, Vancouver; M. et Mme C. M. Largent et Billie; M. et Mme D. R. Brown; Campbell, Wilson et Horne; M. et Mme Don Roux; Mme C. Smith, Bolinas, Calif., E.U.; Jas. Carmichael; Mme J. L. Côté; M. et Mme Milton Martin; M. J. O. Fitzmaurice, Viking; M. et Mme L. A. Giroux; Mme L. E. Beauchamp; Mme Shields; M. et Mme A. Boileau; M. et Mme H. Patenaude; M. J. Shinners; Mlles Antoinette et Marge Shinners; H. H. Cooper; Rosario Gareau; M. et Mme Harvey Cull; Anciens Elèves de l'Académie De La Salle, Trois-Rivières; Tutty Lumber Co., Ltd.; W. A. MacKenzie; M. et Mme F. R. Falconer; M. et Mme H. Roberge, M. et Mme Alex. St-Louis; Emmett et Wodrow Flynn, Colinton, Alta.; hon. Wm L. Mackenzie King; Collège Marguerite Bourgeois, hon. juge Lucien Dubuc; Mme Anna O'Brien; M. et Mme J. W. Connelly; Mlle C. Héroux; J. D. Noel, Edmonton Women's Liberal Club, P. D. Hamel, J. P. Percival. Plusieurs personnes d'Athabasca, de Saint-Paul, de Morinville et d'ailleurs, s'étaient rendues à Edmonton pour le service.

Une proposition inattaquable

Cité du Vatican. — L'Osservatore Romano, dans un éditorial, déclarait "inattaquable" la proposition du président Hoover énoncée dans son discours du jour de l'Armistice, à l'effet que les vaisseaux ravitailleurs soient mis sur le même pied, en temps de guerre, que les vaisseaux-hôpitaux. Le journal ajoute que la proposition est orthodoxe à tous points de vue, même dans le domaine immédiatement pratique.

A MESSIEURS LES COMMISSAIRES DE L'ALBERTA

Une lettre à tous les commissaires de langue française de l'Alberta

Nous publions ci-dessous, copie d'une lettre que nous avons envoyée à tous les commissaires de langue française de l'Alberta. On est prié de nous faire parvenir le plus tôt possible les renseignements exigés dans le questionnaire transmis:

Messieurs les commissaires,

L'école est le terrain sur lequel l'A.C.F.A. porte le plus d'attention. Son intervention énergique au sujet du BILL BAKER, ses nombreuses démarches auprès du ministère de l'éducation de même que son travail incessant dans le but d'obtenir de la province de Québec, les instituteurs qui nous manquent, l'organisation annuelle des Concours de français, en sont autant de preuves.

Son but principal est, en effet, de surveiller l'adoption et la mise en force du programme officiel de français que promulgué par notre ministère de l'éducation, dans toutes les écoles bilingues de la province. En le faisant, elle poursuit une oeuvre pacifique et tâche de renseigner nos compatriotes de leur devoir.

Nous ne réaliserons ce but qu'en autant que toutes les commissions scolaires bilingues nous prêteront leurs concours. Sans ce concours, notre Association nationale de défense ne peut obtenir les renseignements nécessaires pour mener son oeuvre à bien; mais, n'oublions pas que, sans l'A.C.F.A., les commissaires canadiens-français ne peuvent travailler qu'à l'état d'unité isolée, sans collaboration, donc, sans action utile pour la masse de nos écoles bilingues.

L'Exécutif de l'A.C.F.A. a donc décidé d'adresser, de temps en temps, des lettres circulaires aux commissions scolaires bilingues leur demandant des renseignements, tout en leur énonçant ce qu'elles peuvent et doivent faire pour retirer le plus possible, de l'enseignement de ce programme de français sanctionné par la loi. Espérons que ces lettres seront bien accueillies et ne resteront pas sans réponses.

L'A.C.F.A. souhaite à vos instituteurs ainsi qu'à vos élèves une bonne année scolaire. Aux commissaires de vos écoles, elle fait les suggestions suivantes: 1. Demandez par l'entremise du secrétaire-trésorier que le ministère de l'Education fasse inspecter officiellement l'enseignement du français dans votre école, pour l'année scolaire 1929-1930. Faites cette demande à M. le ministre lui-même, avant janvier prochain. Aussitôt réponse reçue, **veuillez nous en avertir**. Si votre inspecteur ordinaire ne connait pas notre langue, insistez pour qu'un inspecteur spécial soit délégué à cet effet. La chose a été accordée à certains districts bilingues; 2. Avertissez, **dès aujourd'hui**, votre instituteur que les concours de français auront lieu dans votre école, en juin prochain, et qu'il prépare ses élèves en conséquence. Il devra aussi nous fournir les renseignements que nous lui demanderons; 3. Avertissez aussi votre instituteur qu'il doit enseigner la demi-heure journalière de catéchisme en français et plus de l'heure journalière consacrée à l'enseignement du français. La loi des écoles le permet; 4. Veuillez demander à votre secrétaire de répondre fidèlement aux questionnaires que nous lui envoyons.

Messieurs les commissaires, le sort de nos écoles est dans vos mains. Les choses vont peut-être très bien chez vous? Tant mieux. Malheureusement, il n'en est pas ainsi pour toutes les écoles bilingues de la province. Il y a actuellement pénurie d'instituteurs bilingues en Alberta; c'est là, un très grave danger qu'il nous faut éloigner le plus tôt possible. Pour le faire, **il nous faut absolument des renseignements. Nous les donnerez-vous?** Nous savons que certaines commissions scolaires bilingues ont, comme secrétaires, des personnes qui ignorent notre langue. Dans ce cas, nous demandons qu'un commissaire canadien-français consente à correspondre avec nous. Nous lui adresserons toutes les communications.

Votre tout dévoué,

Rodolphe LAPLANTE,
Secrétaire-général.

AUX COMMISSIONS SCOLAIRES BILINGUES

Questionnaire du 1er novembre 1929

Nom de l'école .... Numéro ....

Noms des commissaires .... Prés. ....

....

Nom du secrétaire-trésorier .... Adresse ....

Nom de l'instituteur .... Adresse ....

Combien de grades sont enseignés? .... Nombre d'élèves ....

De langue française? .... De langue anglaise? ....

Le programme officiel est-il légalement adopté par votre commission? ....

Ce programme est-il mis en force dans votre école? .... Le cours primaire se donne-t-il en français? .... Si ce programme n'est pas en force dans votre école, veuillez nous dire pourquoi? ....

....

....

....

....

....

NOTE.—Ces renseignements nous sont absolument nécessaires pour l'organisation des Concours de français. Ce questionnaire doit nous être retourné par le secrétaire-trésorier, le plus tôt possible. Merci.

LE SANCTUAIRE DE LA BONNE SAINTE ANNE

(Suite de la 1ère page)

grossira en proportion du nombre de briques que vous achèterez; un bloc de ciment, d'un pied carré, représentera un plus gros sacrifice et coûtera $1.00. Je pourrais encore donner comme objectif à votre généreuse contribution le mobilier de l'église: cloche, autels, statues, ornements, etc. . . mais ce qui presse le plus, c'est la bâtisse. Combien de briques, combien de blocs de ciment donnez-vous pour la construction du sanctuaire?

Combien plus joyeux, et plus confiants, vous viendrez prier dans ce sanctuaire du Lac Sainte-Anne, quand vous penserez que là, il y a quelques briques et quelques blocs de ciment qui viennent de vous, qui représentent un sacrifice de votre part, et qui ont contribué à le construire, et combien davantage la bonne sainte Anne sera disposée à vous écouter.

Il y aura un tableau d'honneur, ou seront inscrits les noms de tous ceux qui auront contribué à la construction du nouveau sanctuaire au moins pour $25.00. Ce tableau d'honneur encadré restera à perpétuité dans le sanctuaire sous les yeux de la bonne sainte Anne, et sera comme un appel perpétuel à ses faveurs. Ceux dont les noms seront inscrits sur ce tableau seront les gardes d'honneur de la bonne sainte Anne.

Le Père A. WATELLE, O.M.I.,
Quêteur de la bonne sainte Anne.

Veuillez envoyer votre contribution soit par chèques, soit par mandats, soit par bons postaux au R. P. A. Wattelle, O.M.I., curé Lac Sainte-Anne, Alberta.

Banquet annuel du Cercle Jeanne d'Arc

Plus de vingt personnes s'assemblèrent au Club La Vérendrye samedi soir dernier, le 16 novembre, pour le souper annuel du Cercle Jeanne d'Arc. Répondant aimablement à l'invitation qui leur avait été faite, plusieurs professeurs de français des écoles publiques d'Edmonton, voulurent y prendre part. Nommons ici MM. C. L. Gibbs et Harry C. Clark, Mlles Kathleen Teskey, M. B. Munro, M. Bowman, S. Ewing, M. Switzer et D. Miller.

M. H. de Savoye, président, exposa brièvement le programme à l'étude pour l'année prochaine. L'enthousiasme que suscita chez nos concitoyens anglais, notre dernier concours de français, nous engage, dit le président, à continuer cette oeuvre, l'agrandir et lui donner un véritable élan; c'est ce que nous comptons faire en 1930.

Priés de donner un avis sur la façon la plus avantageuse d'organiser ces concours, les professeurs exprimèrent l'idée de faire subir à la fois aux concurrents, des examens écrits et oraux, ajoutant qu'ils se feront eux-mêmes un devoir d'unir leurs efforts à ceux du Cercle Jeanne d'Arc et de le seconder dans la mesure du possible. Ils nous assurent que leurs élèves ne sont pas insensibles à la sympathie que leur témoigne notre Cercle: stimulé leur ambition, et ils besognent ferme en vue du prochain concours.

Dans l'intérêt des élèves de langue anglaise, le Cercle Jeanne d'Arc donnera, à la fin du mois de mai, une comédie intitulée: "La Poudre aux Yeux", de E. Labiche. Cette heureuse suggestion de la part de M. C. L. Gibbs, fut accueillie avec d'autant plus d'empressement, que la comédie en question, approuvée par le ministère de l'Instruction publique, figure au programme de l'enseignement du français dans les écoles supérieures.

Quelques-uns de nos membres émirent également de louables idées, dont le Cercle ne manquera pas de se prévaloir à l'occasion.

Cet échange de vues et d'opinions se fit en français. A l'honneur des professeurs, disons tout le plaisir que nous avons éprouvé à les entendre parler notre langue avec tant de facilité, voire avec élégance.

Parmi les membres du Cercle Jeanne d'Arc, on remarquait MM. H. de Savoye, Paul Jenvrin, le docteur J. L. Petitclerc, l'hon. P. E. Lessard, G. A. Thibault, A. Boileau, P. Féguenne, N. Paquette, Edouard Gariépy, J. A. Longoz, W. Leigh, Mlles Bérengère Mercier et E. Lévesque.

Nous espérons que cette réunion, aussi agréable qu'utile—en ce qu'elle offrait aux convives un régal de l'esprit équivalent à celui qu'il trouvèrent autour de la table!—sera productrice de bonne entente. C'est là notre vif désir.

GRANDE KERMESSE A LEGAL

Au profit du couvent les 24, 25 et 26 novembre

Ouverture, dimanche, 24, à 8 h. p.m. Séance par les élèves du couvent Youville, Saint-Albert. Intermède par un orchestre d'Edmonton.

Lundi. Fête de sainte Catherine. Grande vente de Tire. A 8 h., séance par les amateurs de Legal.

Mardi, de 3 à 6 p.m., amusements variés pour les enfants. Mardi soir, proclamation du résultat des concours de popularité, tirage des objets raflés, et courte séance de remerciements par les élèves du couvent de Legal.

N'oublions ni la date, ni le but de cette Kermesse. Profitons de l'occasion pour nous amuser et surtout pour encourager l'oeuvre d'un jeune couvent qui aspire à servir notre population rurale.

A noter. Parmi les nombreux objets confiés aux dames pour être mise en vente, il y a un choix d'articles de bon goût que les plus difficiles accepteraient pour étrennes à une époque assez rapprochée. —Comm.

Red Deer

C'était un mercredi, un treize novembre! S.V.P. et malgré cela, la soirée était belle, magnifique. Si les arbres n'eussent point quitté leur parure estivale, on se serait cru en plein juillet: point de brume; l'atmosphère était sèche, si sèche que les étoiles claires et scintillantes semblaient vouloir aider la pauvre lune, qui ce soir-là, à la mode des jeunes filles mahométantes, s'était presque complètement voilé la face, à peine si un tout petit croissant, gros comme une tranche de melon, revenait assez de clarté pour diriger "certains automobilistes" qui ce soir parcouraient les chemins à tâtons pour ainsi dire car leurs phares étaient éteints. En voilà une manie illégale et bien dangereuse, avouez-le! Etait-ce avarie, économie ou . . . mais n'anticipons pas. Et d'ailleurs que nous importent ces voyageurs? Que nous importe si la lune, était "nouvelle", "pleine" ou "décroissante", vu que ce dont je veux vous entretenir se passe dans un appartement bien chauffé, autour d'une table bien éclairée?

Voyez plutôt ce bon papa, après une longue journée de travail, allongé dans son fauteuil, et plongé dans la lecture de . . la mais oui, c'est bien çà . . . la "Survivance". Et la bonne maman, présidant, comme une maîtresse d'atelier de modes, au travail de ses trois jeunes filles. Que se passe-t-il donc ce soir? D'ordinaire à pareille heure, 8 h. 30, piano, violon, gramophone, font résonnner tous les échos d'alentour; mais aujourd'hui c'est à peine si de temps à autre, une petite voix s'élève, pour rompre ce silence monastique.

A présent c'est Mlle Juliette qui, le front soucieux, comme un docteur en consultation, corrige un pli par ici, relève une rose par là, car ces demoiselles, Antoinette et Jeanne, viennent de revêtir leur robe de noces!!! Allons bon, voilà que je vends la mèche. Oh! après tout, j'en ai bien un peu aussi le droit puisque déjà M. le curé l'a annoncé du haut de la chaire et que la chronique de Cluny vous en a déjà fait part.

Mais revenons au sujet. Parfois, papa Nobert, pour l'appeler par son nom, ce bon papa, arrête sa lecture, relève ses lunettes, et contemple ses deux chères enfants . . . Je soupçonne ce qui le préoccupe; ces robes aux couleurs chatoyantes devraient lui réjouir le coeur . . . et pourtant son front se rembrunit . . . Allons, papa Nobert, à chaque jour suffit sa part d'imprévu! Ces toilettes, annoncent un grand jour; et ce grand jour aura son lendemain: il en coûte toujours de voir s'éloigner ses enfants. mais n'oubliez pas que bientôt ces murs résonneront de voix plus jeunes, plus fraiches encore . . .

Mais, voyez moi cette petite espièglerie de Juliette! Pour elle, ce beau jour, où deux heureux mortels vont conduire à l'autel ses chères soeurs, ce jour, dis-je, pour elle. n'a rien d'autre que d'attrayant; et si nous pouvions lire sa secrète pensée . . . oh mais, halte-là! point d'indiscrétion! Donc tous étaient très occupés ce soir, dans ce toit paisible, dans la contemplation des toilettes exposées pour la première fois, quand un bruit insolite, inaccoutumé, faible d'abord, plus fort et de plus en plus fort, vint arrêter tout court et lecture et couture: "d'où vient ce bruit?" s'écrie Jeanne; "Oh je sais, moi, s'écrit Antoinette, le temps est clair, ce doit être le train."—"Vous n'y êtes pas," commence M. Nobert . . .

Mais il n'eut guère le temps d'achever: de par les fenêtres, pénètre une lueur aveuglante, en même temps qu'un bruit, qu'un vacarne strident, remplissait et la maison et les airs.

On se précipite aux portes . . . O surprise, le mystère est tout dévoilé: une rangée d'automobiles, encercle la demeure. Les phares lancent des feux feux éblouissants et les sirènes déchirent les airs de leur concert aigu et dissonnant. De tous côtés, vieux, vieilles et jeunes gens, débouchent, les bras chargés de paquets et de colis et assiègent les appartements: c'est une scène indiscriptible; une surprise inoubliable surtout pour M. Norbert qui, les yeux pleins de larmes, devient aphone pour un temps.

Pourtant on est arrivé à se caser à la bonne fortune et ausitôt, morceaux de chant, piano, violon, gramophone, alternent avec les éclats d'un bon et franc rire; aux entr'actes, gâteaux, friandises, crème à la glace, voire même les bonnes vieilles bouteilles . . . de limonade, viennent assouvir les estomacs creux, et les gorges desséchées.

Bien audacieux serait celui qui oserait déterminer à qui revient le premier prix, dans cette soirée amicale; enfin, un événement, pas imprévu, cette fois, vint captiver tous les regards, quand nos deux héroïnes de la soirée, vinrent déplaquer et exposer sur la table centrale leurs jolis présents de noces; vu mes connaissances très limitées, en articles pour dames votre même en faïence, permettez-moi, lecteurs, d'en omettre l'énumération et la valeur.

Hélas, comme toute chose a une fin, il fallut se séparer vers les deux heures du matin, au chant du "O Canada".

Chacun reprit le chemin de son foyer content de sa soirée et d'avoir entendu une fois encore nos deux musiciennes; notre joie toutefois n'était pas exempte de tristesse, en pensant que nous allons perdre ces voix précieuses et pour nos soirées familiales et pour notre chorale.

Nul doute que cette partie-surprise convaincra M. Nobert et sa famille que le bon vieux sang canadien-français coule encore bien vif sur nos plaines de Red Deer. —Corr.

Saint-Paul

D'après l'agitation qu'il y avait dans le village le jeudi 14 novembre, il devait y avoir un événement rare. L'hon. Charles Stewart, L. A. Giroux, M.L.A., de suite l'on voit qu'il doit s'agir de quelque chose de politique. Ce devait être une convention libérale . . . il serait assez difficile de s'imaginer M. Giroux se rendant à Saint-Paul pour une convention conservatrice . . . Il y eut un banquet-réception . . . (Non, on n'a pas mêlé les choses; l'Association est restée chez elle; il est vrai qu'elle ne fut pas invitée). Il y avait des délégués rouges de toutes les couleurs . . . même des nègres. Franchement c'était une chose bien intéressante que cette convention . . . Il parait que le héros du jour fut un M. J. F. Buckley, avocat de Saint-Paul. Ce monsieur devra porter bien haut l'étendard des libéraux aux prochaines élections.

M. D. Bougie nous avait manifesté l'intention de s'absenter comme le disait la dernière correspondance. Et bien, il a tenu parole . . . Il fut absent la majeure partie de la semaine. On dit que Mme Bougie l'influence pour qu'il aille prendre un homestead à Girouxville. où M. l'abbé J. A. Normandeau est curé. Nous ne garantissons pas ce renseignement.

M. J. E. Primeau aussi s'est absenté. On rapporte qu'à Edmonton il a fait une culbutte . . . Il parait que la machine dans laquelle il se trouvait fut frappée et que les occupants roulèrent dessous la machine qui, pour ne pas se laisser dépasser en prouesse, se déposa le moins gentiment du monde sur M. Primeau, lequel en fut quitte avec une bonne peur, et une heure de retard à l'assemblée de l'exécutif de l'A.C.F.A.

M. et Mme Hector Fraser eurent l'agréable (ou désagréable) surprise dimanche soir. de voir arriver inopinément et sans avertissement un groupe d'amis qui venaient souhaiter bonne fête à la maitresse de la maison. MM. et Mmes A. T. Brosseau, R. Landreville, E. Robin, A. Desaulniers, P. Benoit, L.-P. Gadbois, J. A. Galant, D. Bougie. J. A. Langlois, MM. Wilsicam et Cavalier. Les visiteurs firent un joli cadeau à Mme Fraser. On se décida d'aller se coucher vers une heure, après avoir bien mangé et s'être bien amusé. Félicitations. Revenez-y souvent.

Bureau de colonisation? Oui. en effet, nous croyons que oui. Il faut s'attendre à tout à Saint-Paul . . . alors pourquoi pas n'avoir cette nécessité? Sera-ce une oeuvre de l'A.C.F.A.? Peut-être? Il y aura une assemblée générale sous peu . . . et la lumière se fera. En attendant ceux qui désirent des renseignements peuvent s'adresser à M. Jean Langlois.

Rumeurs . . . Initiation chez les Chevaliers de Colomb. Une grosse chèvre est arrivée . . . elle peut être vue à la renarderie . . . Une chèvre avec plusieurs années d'expérience, solide et haut-sur-pattes. Vers le 8 décembre, dit-on? Attention, réapprenez le petit catéchisme et lavez-vous les pieds, messieurs les aspirants.

M. A. Robitaille est de passage parmi nous.

M. Léon Gibault est de retour . . . Espérons qu'il a fait un bon voyage.

De la neige . . . Lundi toute la journée, ou presque . . . C'est l'hiver qui s'approche . . . à moins que ce ne soit qu'une bordée pour nous permettre de faire de la bonne vieille tire à la Sainte-Catherine. —Corr.

Terres à vendre

Nos lecteurs trouveront dans notre journal cette semaine, une annonce offrant plusieurs terres en vente. On pourra constater, que plusieurs des terres offertes, appartiennent à des districts où les nôtres sont en nombre imposant. Aux cultivateurs qui désirent acheter, de jeter un coup d'oeil sur cette annonce et de ne pas laisser passer une occasion de se procurer une terre, qui agrandirait leur domaine, tout en fortifiant des centres où les nôtres sont déjà en nombre suffisant pour obtenir certains avantages particuliers. Nous le répétons, lisez l'annonce de la page quatre de notre journal.

Villeneuve

Lundi dernier avait lieu dans l'église Saint-Pierre à Villeneuve un service solennel pour le repos de l'âme de Mme Rosalie Soetaert enterrée la veille à la Rivière-qui-Barre. Mme Soetaert était mère et grand'mère d'une nombreuse famille. A l'enterrement comme au service une foule nombreuse s'était rendue pour témoigner à la défunte comme à sa famille si estimée sa grande sympathie; la défunte était âgée de 85 ans, et laisse pour la pleurer de nombreux enfants et petits-enfants. Sa vie a été un parfait exemple de charité et de vie chrétienne. Nous offrons nos sympathies à tous ceux qui la pleurent.

Notre paroisse si éprouvée par la grêle l'a été encore par le feu, trois incendies ont détruit trois maisons en deux mois, nos gens si généreux ont aidé les sinistrés par trois collectes successives.

Nos remercions tous les amis qui sont venus nous encourager lors de notre souper au poulet. Le souper était copieux et le succès complet, plusieurs se plaignent que le cas ne se produise qu'une fois l'an.

Legal

Un accident pénible est survenu lundi dernier. Joseph Parranto était occupé à nettoyer son puits, lorsque le sable s'éboula soudainement et le malheureux fut enseveli. Des secours arrivèrent rapidement, mais le puits avait dix-huit pieds de profondeur, et cela prit deux heures avant de découvrir le cadavre. M. Parranto était très connu et estimé de tous. Il arriva ici du Minnesota, Etats-Unis, en 1902, et en quelques années s'est rendu acquéreur de plusieurs quarts de section de terre. Depuis environ six ans, il s'était retiré au village, mais il se proposait de retourner sur la ferme et de reprendre la culture le printemps prochain. Le défunt était âgé de 57 ans et laisse pour le pleurer une épouse affligée et un jeune enfant de 7 ans. Son vieux père, âgé de 87 ans, était présent, lorsque l'accident arriva.

Jeudi de la semaine dernière, un incendie se déclara dans le comble de la boulangerie-résidence de Nelson Hubert. Heureusement que le temps était calme, sans cela l'on n'aurait pu rien sauver et il y aurait eu d'autres destructions, entre autres le magasin proche, de Patrick Montpetit, et les offices de J. A. Morin. Quoi qu'il en soit, l'équipe du feu aidée d'un grand nombre de volontaires, fit des prodiges de valeur. L'on réussit à éteindre les flammes, mais les dégats sont considérables. Il y a assurance.

Dimanche dernier, il y eut une partie de cartes organisée par les commissaires de l'école du village au profit du bazar pour le couvent. L'assistance fut nombreuse. Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Fortunat Larose. le 2e, par Mlle Stella Demers. Le 1er prix des hommes fut gagné par Joseph Baert, le 2e par Pierre Laforce. Les prix de consolation allèrent à Mlle Alphonsine Frédette et à Elizée Ouellet. Après la distribution des prix, un magnifique gâteau, fabriqué par les Rév. Soeurs, fut crié à l'enchère par M. Patrice Letourneau et acheté par Cyrille Leduc; puis une descente de lit, en peau de buffalo; c'est Roger Carrière qui en fut l'heureux acquéreur. La soirée se termina par un délicieux concert, chansonnettes, monologue et une comédie en un acte, avec Mle Maria Lavoie, MM. Arsène Therrien, Roger Carrière et André DeChamplain, comme acteurs. Les recettes furent excellentes.

Le bazar pour le couvent s'ouvrira dimanche prochain, à 3 h. après-midi. et durera trois jours. Tous les soirs à 8 h. 30, séance récréative donnée, dimanche par les enfants du couvent de Saint-Albert et lundi par les amateurs de Legal. Un lunch sera servi de 5 à 7. Il y aura dans la salle, en plus des comptoirs de vente, des attractions diverses. Date, 24, 25 et 26 novembre. Endroit: salle paroissiale. Venez nous rendre visite. —Corr.

Les Fils Natifs font leurs élections

Les Fils Natifs du Canada, local 17 de la ville d'Edmonton, ont élu leurs officiers pour la nouvelle année. Le Dr J. S. Wright fut élu président honoraire. M. A. MacLennan fut élu président, M. E. M. Watson, premier vice-président, M. E. W. Latta, deuxième vice-président. On a choisi comme secrétaire M. K. K. MacKenzie. Le secrétaire financier est M. A. Beyea, M. J. W. Pigeon fut réélu trésorier. Le sergent d'armes est M. Arthur Derry, le chapelain R. F. Duke. M. M. W. Robertson fut choisi garde intérieur et M. A. M. Forest, garde extérieur. Le bibliothécaire est Daniel Powers. Les auditeurs sont S. R. Sutherland, et M. R. Cryderman.

Les funérailles de M. Grant A. McAlpine de la 94e rue ont eu lieu ces jours derniers. Il fut inhumé au cimetière Mount Pleasant. De nombreux tributs floraux furent reçus d'amis ou de firmes. Remarqués entre autres les envois de l'Arial Painters and Decorators. et de M. et Mme Larivière, etc., etc. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, sa femme, une fille, une soeur et deux frères.

Lettres que nous recevons

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

* * *

Girouxville, Alta., 1er nov. 1929.

M. le Rédacteur,

J'ai lu et relu votre article de rédaction, numéro du 24 octobre et je me fais un plaisir et un devoir de les remarques qui y sont faites . . . Ces remarques judicieuses et au point trouvent une application presque à chaque semaine dans nos paroisses de langue française, surtout à cette saison de l'année . . .

Malheureusement, il est des cas où, par force majeure, on est sollicité, entrainé et finalement on se décide de vendre à un étranger à sa langue et à sa foi . . .

Vous dites: "Votre terre, il faut la garder comme un joyau précieux . . . ne pas vous en départir sous de fallacieux prétextes, ne pas la vendre à des gens qui n'ont pas notre langue ou notre foi, ne pas l'abandonner au profit de compatriotes quand on peut faire autrement . . .

Tenu de vendre, ajoutez-vous, songez à en faire bénéficier un compatriote . . . S'il faut absolument vendre, alors que notre préoccupation soit de ne pas laisser les étrangers bénéficier de votre travail passé. Ne faites pas une saignée des vôtres . . . Avant de vendre votre terre dans un centre français, songez aux conséquences que votre acte comporte . . . Ne le faites pas à l'aveuglette . . ." C'est là qu'apparait la nécessité d'un comité de vigilance, etc. . .

Le terrain semble couvert parfaitement . . . mais . . . il reste le cas de force majeure que j'invoquais au début . . . Je vous entends me demander: qu'entendez-vous par cas de force majeure?

Voilà: X, célibataire, est seul sur sa terre et sur la terre . . . Il n'a jamais songé à la vendre, parce que sa terre l'a fait vivre et lui promet de plus en plus maintenant qu'elle est presque toute en culture . . . Un beau matin, son voisin, qui est un rare protestant, se présente au logis et offre un tiers de plus que la valeur réelle de la terre . . . Une telle offre ne peut être manquée et comme l'argent n'a pas de couleur, dit-on, le marché est bâclé en un clin d'oeil . . . Et voilà que du coup, la paroisse perd deux unités, puisqu'un catholique est remplacé par un protestant à l'école également deux voix de moins, quoiqu'on soit encore la grande majorité, l'influence au point de vue municipal, scolaire, religieux, social a baissé d'autant de points. Ça commence à grignoter, on s'en émeut un peu, mais que sont 2 ou 3 protestants contre une centaine de catholiques. Attendez . . . mais pas longtemps, il serait déjà trop tard . . .

Le mauvais exemple, l'appât du gain, d'un gros prix pour sa terre feront tourner la tête à plus d'un. Nous n'avons qu'à nous rappeler quelques exemples encore récents . . . L'ouverture de mines, l'établissement de manufactures, industries quelconques, la villégiature, etc., etc., toutes choses qui à un moment donné font doubler, tripler le prix des terres, n'ont-ils pas toujours été cause de ventes semblables? cas de force majeure pourrions-nous dire . . . Maintenant entre nous, d'après l'expérience du passé en tels cas ces "chançards" dont plusieurs enviaient le sort in petto, ont-ils été réellement "chanceux" avec leurs profits relatifs? Et cependant ces cas vécus avaient excuse ou raison de force majeure; cependant aussi, nous savons malheureusement trop que ces fortunes de champignons n'ont vécu que ce que vivent les roses, l'espace d'un matin . . .

Pour en revenir à notre cas particulier, local, mais qui n'est pas chimérique, je suppose que M. X n'a pas eu le temps de réfléchir sur les funestes conséquences de son acte et mêmement, aurait-il pensé un instant pouvoir trouver preneur à tel prix, je sais ce qu'il aurait fait. Imaginez maintenant ce qu'il aurait fait en l'absence de tout doute que pas un chrétien de blanc (catholique et canadien-français) aurait payé tel prix à ce moment précis . . .

Ce cas est trop fréquent, malheureusement, mais en toute charité peut-on blâmer cet homme, ce compatriote? Sans doute, il aurait pu ou dû en avertir le comité local de colonisation ou de vigilance au cas où la décision de vendre aurait été préméditée . . . et encore dans ce cas, qu'aurait pu faire le dit comité en présence d'une offre ou option semblables?

Voilà où quelquefois, de nos bons compatriotes, patriotes sincères sont acculés, avec eux les comités de colonisation ou de vigilance. Doit-on les en blâmer? Y aurait-il un moyen de prévenir? de remédier?

Ces questions nous laissent un peu perplexes et doivent nous réveiller, nous faire tenir à l'affût, si nous ne voulons pas nous laisser entamer, grignoter tranquillement, mais sûrement, comme groupes ethniques ayant besoin de toute leur cohésion pour résister à l'élément étranger . . . qui a des fonds, des ressources et de l'ambition . . . autant de qualités que nous n'avons peut-être pas au même degré, surtout la dernière . . . L'ambition, la noble ambition de garder pour nous ce qui nous appartient privativement à tous autres dans ce pays. Sous ce rapport, notre motto devrait être celui de l'Anglais: "What we have, we hold."

Espérant que ces quelques remarques susciteront d'autres remarques plus appropriées que les miennes sur le sujet, je demeure, votre tout dévoué,

J. A. NORMANDEAU, ptre, curé.

N.D.L.R.—La lettre de M. l'abbé J. A. Normandeau nécessite un mot d'explication. Oui, prenons le cas qu'il nous cite et qu'il donne comme "de force majeure".

Si un comité de vigilance ou de colonisation existe, il aura pour mission de provoquer l'acheteur, qui paiera le prix que vaut la terre, prix d'ailleurs que veut bien consentir l'étranger. Si ce prix n'est pas excessif pour un colon de langue étrangère, pourquoi les nôtres ne pourraient-ils pas le consentir? On tente d'expliquer cette anomalie en disant, que si un cultivateur de la province de Québec fait sa vie sur sa terre, il y reste; si ses fils sont nombreux ils n'ont que peu d'argent et ils se dirigent vers l'Ouest; il leur est impossible d'acheter de vieilles terres en Alberta et ils prennent des "homesteads".

Un évêque de l'Est à qui nous avions l'occasion de parler de ces divers sujets récemment, nous disait que tout le problème reposait sur l'éducation qu'il y avait à faire: explication qui ne suffit probablement pas pour guérir le mal dont nous souffrons. Cependant nous persistons à croire que l'éducation de nos gens est à faire en la matière. Que de fois la terre pourrait être vendue à des nôtres si on y mettait un peu de bonne volonté. Comme nous le disait le distingué évêque canadien que nous mentionnions plus haut, il faut d'abord tenter l'éducation de notre population en ce sens de la conservation, du maintien de nos paroisses françaises, démontrer l'importance qu'il y a de ne pas perdre le patrimoine obtenu par tant d'efforts, prouver aussi l'urgence de fonder des comités locaux de vigilance. Mais il restera, nous le comprenons bien, quelques cas de "force majeure" que rien ni personne ne pourront contrôler. Le comité de vigilance, en existence possible dans chaque paroisse, pourra recevoir les avis de vente, les demandes d'achat et conserver ainsi plusieurs terres aux nôtres.

Nous invitons d'autres lecteurs à nous donner leur avis à ce sujet.

Emploi demandé

INSTITUTRICE bilingue, certificat deuxième classe, cinq ans d'expérience, bons rapports d'inspecteur, désire une classe pour janvier. Préférence pour école avec résidence. Boîte 100, Lafond, Alberta.

MLLE ANTOINETTE COUTURIER, diplômée du Conservatoire de Toronto, 9725 111e rue, demande à donner des leçons de piano à domicile.

On demande

ON DEMANDE instituteur ou institutrice bilingue diplômé de l'Alberta, dans un centre canadien-français. Pour autre information, s'adresser à D. M. Howie, sec.-trés., Falher. Alberta.

AVIS

VENTE A L'ENCAN DE LIMITES A BOIS DES TERRES DU DOMINION

Le droit de coupe avec permis sur la limite No. 4544 comprenant les terres suivantes dans la province de l'Alberta, sera offert en vente à l'encan public, au prix minimum de $2,656.00 à 2 h. p.m. mercredi, le 8 janvier prochain, au bureau de l'agent des Terres du Dominion, à Edmonton.

La limite à bois No 4544, située dans la province de l'Alberta, comprenant deux blocs: Nos 1 et 2, contenant d'après l'arpentage, une superficie de 1.00 mille carré, plus ou moins.

Le bloc No. 1 comprenant les subdivisions légales, 1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 11 de la moitié sud du 15 et de la moitié sud du 16 de la section 10, subdivisions légales du 5 et 12 de la section 11, dans le canton 49, rang 19, à l'ouest du 5e méridien, ayant une superficie de 0.75 mille carré, plus ou moins.

Le bloc No. 2 comprenant les subdivisions légales 2, 3, 6 et 7 de la section 3 dans le canton 49, rang 19, à l'ouest du 5e méridien, contenant une superficie de 0.25 mille carré, plus ou moins.

Les conditions de paiement, loyer et royauté, etc., sont contenues dans les Règlements Forestiers dont on peut obtenir une copie en s'adressant au soussigné ou à l'agent des Terres du Dominion à Edmonton.

J. W. MARTIN,
Commissaire.

Bureau des Terres du Dominion,
Département de l'Intérieur,
Ottawa, le 30 octobre 1929.

ON DEMANDE CINQ FEMMES — pour apprendre la coiffure des cheveux, massage et tout ce qui regarde l'embellissement et soins de la figure. Traitements les plus modernes. Prix spéciaux pour chambre et pension. Lodge Beauty Salon, 10024 101e rue. Mrs. Froment, prop.

ON DEMANDE un instituteur bilingue pour le 9 décembre prochain. District d'école Cartier, 3238. Pour information, s'adresser à M. Nap. Bergeron, sec.-trés., Lafond, Alta.

A vendre

A VENDRE—Ferme laitière dans le district de Wetaskiwin. Si intéressé, écrivez pour détails et prix à F. Girard, Wanham, Alta.

A VENDRE—Une forge bien aménagée dans un centre de langue française. Travaux nombreux. Entreprise payante. S'adresser à H. Leclerc, Girouxville, Alta.

A VENDRE ou à louer—Magasin de 24x50, en bonne condition à Beaumont, centre canadien-français. S'adresser à M. P. J. Demers Beaumont.

UNE PLIEUSE, Eclipse No. 7, en très bonne condition. Pour format de journal, 2, 3 et 4 plis à angle droit, Plie facilement huit pages. Trop petite pour les besoins de notre compagnie. Avec ou sans moteur Pour informations et prix s'adresser à M. Oscar Courtemanche, chef d'atelier, la "Survivance", 9664 ave Jasper, Edmonton.

A VENDRE—Une imprimerie prospère, des mieux outillées pour journal et travaux de ville. Conditions faciles.
THE PROGRESS PRINTING & PUBLISHING
Cudworth - - Saskatchewan
Jules DUPUY. Dir.-gérant.